



LES ENTREPRISES DE
SPECTACLE DE VARIÉTÉS
EN 2012 & ÉLÉMENTS
D'ÉVOLUTION
2008-2012



CNM

LES ENTREPRISES DE SPECTACLE DE VARIÉTÉS EN 2012 & ÉLÉMENTS D'ÉVOLUTION 2008-2012

Synthèse du traitement des données
collectées auprès des affiliés du CNV



L'utilisation et la reproduction totale
ou partielle des éléments contenus
dans cette publication sont
soumises à l'utilisation du crédit
« Source : CNV – Centre National de la
Chanson, des Variétés et du Jazz –
www.cnv.fr ».

Directeur de la publication

Philippe NICOLAS

Traitement, analyse et rédaction

Sébastien BERTHE

Mélina MOREAU

Séverine MORIN

Coordination

Delphine BOURGEOIS

Impression

SOPEDI

Photos

Shutterstock

Guy MARSEGUERRA et Philippe NICOLAS D.R

CNV

9 boulevard des Batignolles - 75008 PARIS

T : 01 56 69 11 30 - **F** : 01 53 75 42 61

E : info@cnv.fr

www.cnv.fr

ISSN 0753-34-54, Octobre 2014

Établissement Public Industriel et Commercial sous tutelle
du Ministère de la Culture et de la Communication.

ÉDITO



Guy MARSEGUERRA
Président



Philippe NICOLAS
Directeur

UN SECTEUR DYNAMIQUE MAIS FRAGILE, DONT LES CAPACITÉS DE DÉVELOPPEMENT NÉCESSITENT D'ÊTRE CONSOLIDÉES

En cette période charnière pour l'avenir du secteur culturel dans son ensemble, et plus encore pour celui de la filière musicale, le Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz livre sa troisième étude sur les entreprises de spectacle de musiques actuelles et de variétés. Il détaille leurs caractéristiques économiques et sociales, ainsi que leurs principales évolutions au cours de la période 2008-2012.

Ce rapport est riche d'enseignements sur de petites entreprises à l'économie plurielle, encore méconnues, porteuses de croissance et d'emplois, mais fragiles. Le secteur dans lequel celles-ci évoluent vit en effet une période charnière à plusieurs titres.

Tout d'abord, la filière musicale est traversée par des mutations structurelles lourdes. Les relations évoluent entre ses différents acteurs historiques : artistes, auteurs, éditeurs, producteurs phonographiques, producteurs de spectacles, plateformes et lieux de diffusion...

On observe notamment un phénomène de concentration dans la profession, parfois autour de nouveaux entrants.

Par ailleurs est à l'œuvre une reconfiguration profonde des liens avec les acteurs d'autres secteurs, comme ceux de la téléphonie, de l'internet, de l'audiovisuel et des médias. De sorte qu'une fuite de valeur de la musique en dehors de son écosystème originel est perceptible, à l'instar d'autres secteurs culturels.

Si la (r)évolution numérique est riche de promesses, elle engendre aussi des risques évidents pour le spectacle vivant et nécessite une grande capacité d'adaptation. La diffusion possible, en direct ou en

différé, de tous les spectacles, doit se faire dans des conditions garantissant l'émergence des talents, le renouvellement de la création, la diversité, le respect de tous les partenaires de la filière.

Enfin, le spectacle vivant demeure dépendant des subsides et du soutien réglementaire des pouvoirs publics, ainsi que des mécanismes de solidarité internes à la filière. Cet écosystème fragile doit être préservé, dans un contexte de contraintes budgétaires très fortes et d'évolution annoncée des compétences des collectivités territoriales.

Les entreprises de spectacle de musiques actuelles et de variétés subissent ces bouleversements, de la petite association à la « grosse PME » de production/diffusion de spectacles. Elles ont montré au cours des dernières années un dynamisme et une capacité d'adaptation notables : elles ont accru de façon importante leur volume d'activité, diversifié leurs sources de revenus, créé de l'emploi. Mais elles dévoilent aujourd'hui leur fragilité : en équilibrant tout juste leurs résultats, elles peinent à dégager suffisamment de marges pour résister à un quelconque accident de parcours et surtout pour investir dans le développement de leur futur.

L'approche proposée dans ce rapport ne décrit pas l'ensemble des apports artistiques, culturels et sociaux du secteur des musiques actuelles et de variétés. Mais elle jette les bases d'une réflexion nécessaire quant au socle économique d'une filière porteuse de sens, éligible à ce titre à toutes les attentions et à tous les soutiens.

Les entreprises du secteur sont prêtes à relever les défis qui les attendent. Le CNV mettra tout en œuvre pour les aider.



EN BREF

Le secteur du spectacle de variétés et des musiques actuelles, composé d'environ 4 000 entreprises, représente en France un **chiffre d'affaires de plus de 1,5 milliard d'euros en 2012 et plus de 10 000 emplois salariés en équivalent temps plein**, soit plus de 18 millions d'heures de travail réparties à quasi-égalité entre salariés permanents (en CDI ou CDD du régime général) et salariés intermittents en contrat à durée déterminée dit d'usage (CDDU) pour les artistes, techniciens et personnels administratifs.

Le secteur du spectacle de musiques actuelles et de variétés est un secteur :

- **dynamique** : son activité a crû nettement au cours des dernières années avec **+8% du chiffre d'affaires en moyenne par an et un net accroissement du volume d'emploi** (+5% du volume d'heures en moyenne par an entre 2008 et 2012) ;
- **dont le poids économique dans la filière musicale s'est accru** : son chiffre d'affaires dépasse désormais celui du secteur marchand de l'édition et enregistrement musical en France (1,1 milliard d'euros selon l'INSEE en 2012) ;
- **constitué de quelques milliers de petites entreprises dont les projets sont majoritairement portés par l'initiative privée** : 54% sont des associations, 40% sociétés commerciales et 6% des entreprises relèvent du secteur public ;
- **dont les recettes propres sont principalement constituées par la billetterie** (43% du total des produits) **et les ventes de spectacles en contrat de cession** (24% des produits),
- **soutenu par les pouvoirs publics et organismes professionnels** (13% des produits) ;
- **fortement influencé par les résultats économiques des quelques dizaines d'entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse les 5M€** (5% seulement du nombre total d'entreprises génèrent 56% du chiffre d'affaires 2012 du secteur) ;
- **dont la majorité des employeurs**, de permanents comme d'intermittents, **affichent un chiffre d'affaires annuel inférieur à 500 000 euros** ;
- **qui affiche en globalité une situation économique et financière tout juste équilibrée** (le résultat net comptable représente 1% du chiffre d'affaires et a été divisé par deux sur la période 2008-2012) **et une capacité d'autofinancement faible** (2% du chiffre d'affaires) **qui précarisent le développement du secteur et la pérennité des entreprises qui le composent.**

Les entreprises de spectacle de musiques actuelles et de variétés se caractérisent par :

- **l'étroite imbrication de leurs activités et leur économie plurielle** tant en termes de taille que de structure budgétaire :
 - les producteurs/diffuseurs nationaux ou locaux dont l'essentiel des produits est constitué des recettes de billetterie et des ventes de spectacles à des diffuseurs ;
 - les exploitants de salles avec production/diffusion et des organisateurs de festival qui, outre les recettes de billetterie, développent d'autres recettes propres (notamment celles de bar-restauration) et bénéficient du soutien des financements publics pour leurs activités ;
 - les compagnies et collectifs d'artistes dont la majorité des produits est issue de la cession de leurs spectacles et des financements publics.
- **une majorité d'entreprises à la situation économique fragile qui a eu tendance à s'accroître au cours des dernières années** :
 - les entreprises dont le chiffre d'affaires est compris entre 100K€ et 5M€ présentent un résultat d'exploitation négatif en 2012,
 - et plus de la moitié des entreprises ont vu leur résultat d'exploitation se dégrader entre 2008 et 2012.
- **les capacités d'adaptation et d'évolution** dont elles font preuve tant dans l'accroissement de leurs recettes propres principales que dans leur diversification (optimisation des recettes propres annexes, accentuation des recettes de partenariats privés...).



PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

CONTEXTE DE RÉALISATION ET OBJECTIFS

Depuis 2009, le CNV a intégré dans ses formulaires d'affiliation¹ des questions sur l'emploi et les principaux postes de charges et de produits liés au spectacle vivant qui permettent d'obtenir des informations précises, ensuite rapprochées des données des bilans et comptes de résultats fournis par les structures souhaitant s'affilier au CNV. Ce dispositif permet d'obtenir des données sur plusieurs années et pour une série identique d'entreprises².

Les objectifs principaux de cette étude sont de fournir à la profession, à ses organisations représentatives, comme à ses partenaires des données sur l'économie des entreprises participant au secteur du spectacle vivant actives dans le champ des musiques actuelles et des variétés.

L'étude porte sur les années 2008 à 2012 (données 2012 transmises dans le cadre des démarches d'affiliation au cours de l'année 2013 et début 2014). Elle fait suite aux deux précédentes études publiées sur l'économie des entreprises : « Les entreprises de spectacle de variétés en 2008 », en 2010, et « Les entreprises de spectacle de variétés en 2010 et éléments d'évolution 2008-2010 », en 2012³.

Les entreprises exerçant une activité principale de spectacle de musiques actuelles et de variétés sont dénommées par commodité « entreprises de spectacle de variétés ». Elles relèvent des différentes fonctions du spectacle vivant et couvrent un champ disciplinaire large incluant toutes les familles des musiques actuelles, mais aussi l'humour, les attractions visuelles, les cabarets...

LES CONDITIONS D'AFFILIATION AU CNV DÉTERMINENT LE PROFIL DES ENTREPRISES ÉTUDIÉES

Pour être affilié au CNV, deux conditions doivent être réunies :

- Être une entreprise de spectacles régulièrement dirigée par une personne titulaire d'une ou plusieurs licences d'entrepreneur de spectacles (ordonnance n°45-2339 modifiée du 13/10/1945).
- Exercer tout ou partie de son activité dans le domaine des variétés au sens de la réglementation relative à la taxe sur les spectacles de variétés⁴, même si cette activité ne la place pas en situation d'en être redevable.

Toutes les entreprises de spectacle de musiques actuelles et de variétés ne sont pas affiliées au CNV. C'est le cas notamment des entreprises de spectacle qui ne génèrent pas (ou peu) de billetterie et qui sont peu éligibles aux aides de l'établissement comme par exemple les exploitants de salles sans production/diffusion, les

producteurs/entrepreneurs de tournées ou les collectifs d'artistes qui ne fonctionnent qu'en vendant des contrats de cession, les promoteurs locaux... À l'inverse, des entreprises de spectacle dont l'activité principale concerne la production et/ou la diffusion d'autres genres musicaux et d'autres disciplines ou encore des entreprises dont l'activité principale n'est pas le spectacle vivant mais dirigées par une personne titulaire d'une ou plusieurs licences d'entrepreneurs de spectacles peuvent être affiliées au CNV.

Au final, cette étude ne traite pas des entreprises exploitantes de salles qui n'ont pas pour activité principale la production/diffusion de spectacles de musiques actuelles et de variétés et qui fonctionnent en majeure partie en louant à des producteurs sans lieux fixe en raison de la faiblesse du nombre d'entreprises pour lesquelles le CNV dispose d'informations.

PRÉCISIONS CONCERNANT LES ÉCHANTILLONS RETENUS DANS CETTE ÉTUDE

Pour réaliser cette étude, les informations et comptes annuels de 1 369 entreprises ont été traités. Seules les entreprises exerçant une activité de spectacle vivant de musiques actuelles et de variétés à titre principal ou secondaire ont été retenues dans l'échantillon principal soit 1 103 entreprises.

Les principaux échantillons étudiés sont les suivants :

- 1 103 entreprises exerçant une activité principale ou secondaire dans le champ des musiques actuelles et des variétés pour les données structurelles.
- Parmi elles, 754 ont fourni des éléments suffisamment détaillés de leurs charges et produits liés au spectacle vivant en 2012 pour pouvoir être traitées. Pour l'analyse des évolutions l'échantillon est réduit à 519 entreprises sur la période 2008-2010-2012.

- Concernant l'emploi, le détail concernant la masse salariale et le volume d'emploi a pu être traité pour 653 entreprises en 2012 et pour 568 entreprises concernant les évolutions sur la période 2008-2012.
- Concernant les données comptables (comptes de résultats et bilans), seules les entreprises exerçant dans le champ des musiques actuelles et variétés à titre principal ont été retenues soit 926 entreprises en 2012 et 772 entreprises communes sur la période 2008-2010-2012. Il faut noter que la grande majorité des collectivités territoriales affiliées au CNV sont exclues de cet échantillon (pas de comptes individualisés ou annexes exploitables) de même qu'un certain nombre de petites associations qui n'établissent pas de bilan financier (mais uniquement des états budgétaires réalisés).

[1] L'affiliation au CNV est gratuite et ouverte à tout détenteur d'une ou plusieurs licences d'entrepreneur de spectacles. C'est une procédure obligatoire pour accéder à la plupart des aides de l'établissement. Pour s'affilier, une entreprise doit avoir sa ou ses licences à jour, être en règle avec ses obligations sociales et fiscales et exercer tout ou partie de son activité dans le champ des musiques actuelles et des variétés. L'entreprise doit en outre fournir un certain nombre d'informations dont ses comptes annuels. Ces démarches sont à conduire annuellement. Voir : www.cnv.fr/comment-saffilier

[2] On entend par « entreprises », toute structure dont l'existence morale est avérée, quelle que soit sa forme juridique.

[3] Ces études ainsi que le détail des questions posées dans le formulaire soumis aux entreprises sont téléchargeable ici : <http://www.cnv.fr/economie-structures-et-projets>

[4] Les spectacles assujettis, considérés comme spectacles de variétés au sens du décret n°2004-117 du 4 février 2004, sont :

« Les tours de chant, concerts et spectacles de jazz, de rock, de musique traditionnelle ou de musique électronique, les spectacles ne comportant pas de continuité de composition dramatique autour d'un thème central et s'analysant comme une suite de tableaux de genres variés tels que sketches, chansons, danses, attractions visuelles, les spectacles d'illusionnistes, les spectacles aquatiques ou sur glace » de même que les spectacles musicaux ou comédies musicales ne bénéficiant d'aucune aide de l'Association pour le Soutien du Théâtre Privé (ASTP).

SOMMAIRE

01	PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES	Activité principale exercée par les entreprises de spectacle de variétés	7
		Type de licences d'entrepreneurs de spectacles détenues	8
		Activité principale de spectacle vivant exercée	8
		Année de création des entreprises	9
		Formes juridiques des entreprises	9
		Autres activités exercées	10
		Implantation géographique	11
		Adhésion à un syndicat d'employeur et/ou réseau/fédération d'acteurs	11

02	DONNÉES COMPTABLES ET FINANCIÈRES	Données comptables et soldes intermédiaires de gestion	13
		Principaux ratios financiers	16

03	DONNEES BUDGÉTAIRES	Charges et produits liés au spectacle vivant	18
		Principaux postes de produits	20
		Focus : Les achats et les ventes de spectacles à l'étranger	23
		Principaux postes de charges	24
		Focus : Les exploitants de lieux pluridisciplinaires	27

04	L'EMPLOI	Recours à l'emploi des entreprises de spectacle de variétés	28
		Recours aux stagiaires, aux bénévoles et à la mise à disposition de personnel	31
		Ratios clés et principales évolutions	32

FOCUS : LES ENTREPRISES DONT LE CA EST COMPRIS ENTRE 100K€ ET 5M€	34
--	----

05	APPROCHE DU POIDS DU SECTEUR DU SPECTACLE DE VARIÉTÉS	Les entreprises de spectacle de variétés au regard de l'ensemble des entreprises de spectacle vivant	36
		Les entreprises de spectacle de variétés dans l'emploi du spectacle vivant	37
		Chiffre d'affaires des entreprises de spectacle de variétés au regard du spectacle vivant marchand et d'autres secteurs d'activité	38

PRÉAMBULE

Cette étude a été réalisée sur la base des informations économiques et sociales communiquées par les entreprises (de toutes formes juridiques confondues) dans le cadre de leur affiliation au CNV. **Seules les entreprises exerçant une activité principale (ou secondaire) de spectacle dans le champ des musiques actuelles et des variétés ont été retenues, soit 1 103 entreprises.** Dans la suite de ce document elles sont souvent dénommées « Entreprises de spectacle de variétés ».

01. PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

ACTIVITÉ PRINCIPALE EXERCÉE PAR LES ENTREPRISES DE SPECTACLE DE VARIÉTÉS

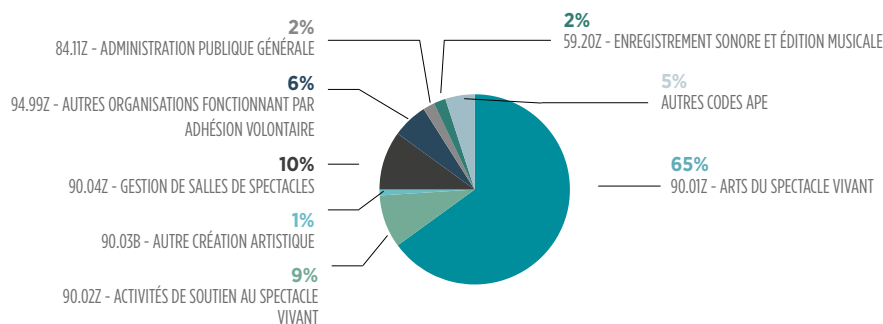
Le spectacle vivant dans le champ des musiques actuelles et des variétés occupe une place prépondérante au sein de l'activité des 1 103 entreprises étudiées : il s'agit en effet pour 95% d'entre elles de leur activité principale (5% l'exercent à titre secondaire). C'est ce qu'il ressort de la catégorisation de l'ensemble des entreprises opérée sur la base à la fois de leur déclaration et de l'analyse de leurs données budgétaires.

Il en résulte que l'ensemble de ces entreprises ne relèvent pas uniquement du spectacle vivant en référence aux codes que leur attribue l'INSEE au titre de l'activité principale qu'elles exercent (codes APE).

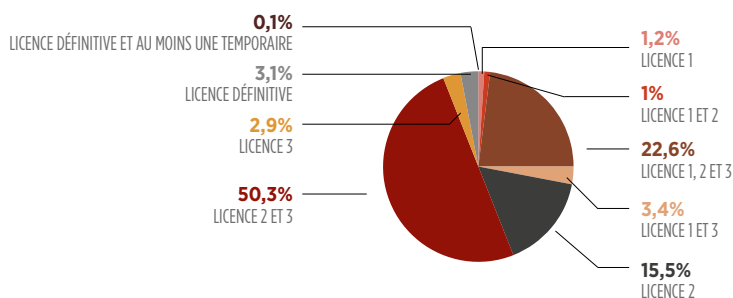
83% d'entre elles relèvent cependant fort logiquement **des catégories liées au spectacle vivant (codes APE : 90.01Z, 90.02Z et 90.04Z)** et très majoritairement (65%) sous le code 90.01Z – Arts du spectacle vivant. D'autres structures se classent sous des codes APE relevant d'autres activités notamment pour les associations dont l'objet n'est pas essentiellement le domaine du spectacle vivant (6% sous le code 94.99Z – Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire), les exploitants de lieux de diffusion attachés à une collectivité territoriale (2% sous le code 84.11Z – Administration publique générale) ou encore des sociétés de production et d'édition musicale dont l'activité de spectacle est importante mais pas principale (2% sous le code 59.20Z – Enregistrement sonore et édition musicale) au sens de l'INSEE.

Répartition des entreprises de spectacle de variétés

En fonction de l'activité principale de spectacle exercée
Selon la Nomenclature d'activités française (NAF rév. 2)



En fonction des types de licences d'entrepreneur de spectacles détenues



[1] Certaines entreprises exerçant une activité de spectacle certes secondaire au titre de leur activité principale exercée mais significative au regard de l'ensemble du secteur ont été intégrées dans l'analyse.

TYPE DE LICENCES D'ENTREPRENEURS DE SPECTACLES DÉTENUES

Les entreprises qui exercent une activité principale de spectacle vivant ou, si cela n'est pas leur activité principale, exercent cette activité pour plus de six représentations par année civile sont tenues de détenir une licence d'entrepreneur de spectacles.

C'est le cas pour les 1 103 entreprises étudiées. L'analyse des licences détenues permet d'ap-

procher le type d'activité de spectacle vivant exercé. La licence 1 qui représente l'activité d'exploitation d'un lieu de spectacle est détenue par 28% des entreprises. La licence 2 détenue par 89% d'entre elles représente l'activité de producteur de spectacle au sens de la prise en charge du spectacle notamment au niveau de l'emploi du plateau artistique. La licence 3 de diffuseur de spectacle (activité d'accueil

du public, responsabilité de la billetterie et de la sécurité) est en la possession de 79% des structures. Les entreprises peuvent aussi détenir plusieurs types de licences selon leurs différentes activités et **la combinaison la plus fréquente détenue par la moitié des entreprises est celle des licences 2 et 3.**

ACTIVITÉ PRINCIPALE DE SPECTACLE VIVANT EXERCÉE

Afin de disposer d'une approche plus précise de l'activité principale de spectacle exercée, le CNV propose une classification en 6 catégories : exploitant de salle sans production/diffusion, exploitant de salle avec production/diffusion, organisateur de festivals, producteur national et entrepreneur de tournées, producteur/diffuseur/promoteur local, compagnie ou collectif d'artistes².

26% des entreprises se déclarent dans l'une des deux premières catégories des exploitants de salle. 3% sont des exploitants de salle sans production/diffusion. Ce sont par exemple les sociétés d'exploitation des Zénith ou des lieux privés notamment parisiens comme l'Olympia ou le Casino de Paris qui fonctionnent majoritairement par location de salle à un producteur. Ces exploitants ne sont pas pour la plupart détenteurs des recettes de billetterie des représentations qui se déroulent dans leur établissement. Ainsi sont-ils très rarement redevables de la taxe sur les spectacles de variétés et ils n'ont pas tous un intérêt majeur à s'affilier au CNV. Ceci explique le faible nombre de ces structures dans l'échantillon, 32 au total, qui n'est pas assez conséquent pour être représentatif et permettre une analyse de leurs données économiques et sociales dans la suite de l'étude.

23% des entreprises s'identifient comme des exploitants de salles avec production/diffusion de spectacles de musiques actuelles et de variétés. Composée de 258 entreprises, cette catégorie regroupe des structures gestionnaires des nombreux lieux parisiens comme la Maroquinerie ou le Nouveau Casino, des cabarets comme le Crazy Horse Saloon à Paris ou le Lido, des exploitants de salles labellisés Scènes de Musiques Actuelles (SMAC) comme le Bikini à Ramonville-Saint-Agne (31), La Lune des Pirates à Amiens (80) ou en cours de labellisation comme AJMI/La Manutention à Avignon (84)³, des structures gestionnaires de clubs de jazz comme Le Crescent Jazz Club à Mâcon (71) ou de café-théâtre d'humour comme Le Petit Casino à Paris (75). Les exploitants de lieux qui ne sont pas spécialisés dans la diffusion de spectacles de musiques actuelles et de variétés mais qui en programment toutefois quelques-uns au cours d'une saison, comme des théâtres de ville, des espaces pluridisciplinaires, des centres culturels, des scènes nationales ou conventionnées, ne sont pas inclus dans cette catégorie et ont été écartés de l'échantillon. Un zoom spécifique sur ces exploitants de lieux pluridisciplinaires est présenté dans la partie budgétaire de cette étude.

18% des entreprises se classent dans la catégorie des organisateurs de festivals. On y retrouve la plupart des associations organisatrices de festivals tels que les Eurockéennes de Belfort (90), les Suds à Arles (13), Jazz à Luz (65), mais aussi des sociétés commerciales comme Live Nation France Festivals organisatrice de I Love Techno et du Main Square Festival, et bien d'autres encore pour un total de 202 structures. Globalement, 34% des entreprises déclarent participer à l'organisation d'un ou plusieurs festivals mais toutes ne considèrent pas cette activité comme majeure. Des exploitants de salle par exemple peuvent très bien organiser un festival au cours de l'année tel REMCA-La Cartonnerie organisateur du festival Elektriccity à Reims (51). Il en va de même pour les entrepreneurs sans lieu fixe, tel que le producteur national Alias organisateur du festival Les Inrocks ou le promoteur local France Metayer Productions organisateur du Festival de Nîmes (30).

[2] Les entreprises sont classées dans l'une de ces 6 catégories en fonction de leur déclaration (elles sont invitées à en choisir une) mais aussi en fonction de leurs caractéristiques économiques et sociales (classement a posteriori). Il s'agit d'une activité principale : cela signifie qu'elles peuvent cumuler plusieurs de ces activités.

[3] La liste des SMAC est disponible sur le site du Ministère de la Culture et de la Communication à l'adresse suivante : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/ Disciplines-secteurs/Musique/Organismes-musique>

Plus de la moitié des entreprises se classent dans l'une des trois catégories des producteurs/diffuseurs sans lieu fixe, 26% comme producteur national et entrepreneur de tournées, 22% comme producteur/diffuseur/promoteur local et 8% comme compagnie ou collectif d'artistes.

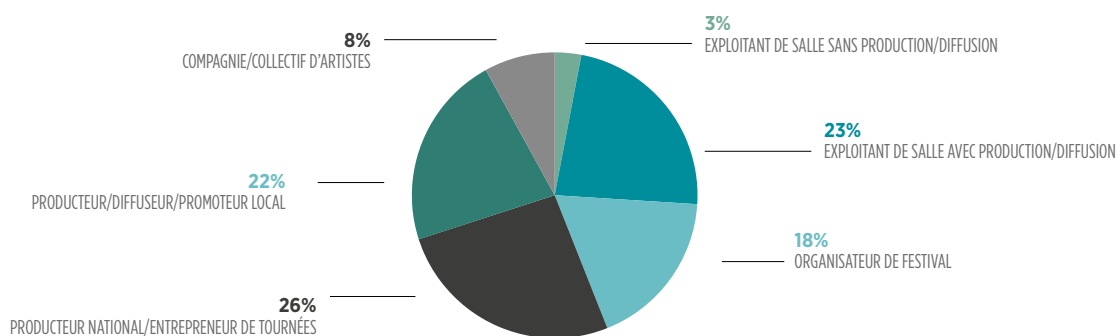
Dans la première de ces catégories, on comptabilise 282 producteurs nationaux dont Gilbert Coullier Productions, Gérard Drouot Productions, Nous, Cheyenne Productions, Corida, TS3,

Auguri, 3C, Zamora, etc. Ces producteurs ont leur propre catalogue d'artistes pour lesquels ils organisent les tournées au niveau national ou à l'étranger. Ils peuvent également acheter des spectacles d'artistes étrangers pour les diffuser ou les revendre sur le territoire français.

Les 242 entreprises qui constituent la seconde catégorie des producteurs diffuseurs / promoteurs locaux (tels que Sud Concert, Rémi Perrier Organisation, Bleu Citron Productions, Verone Productions, etc.) ont des activités majoritairement

implantées dans une zone territoriale délimitée. Ces entreprises ont des activités très diversifiées, allant de la mise en place de l'organisation et de l'accueil d'un spectacle pour le compte d'un producteur national à une production complète d'un concert en prenant en charge les risques liés à la représentation.

Répartition des entreprises en fonction de leur activité principale de spectacle



ANNÉE DE CRÉATION DES ENTREPRISES

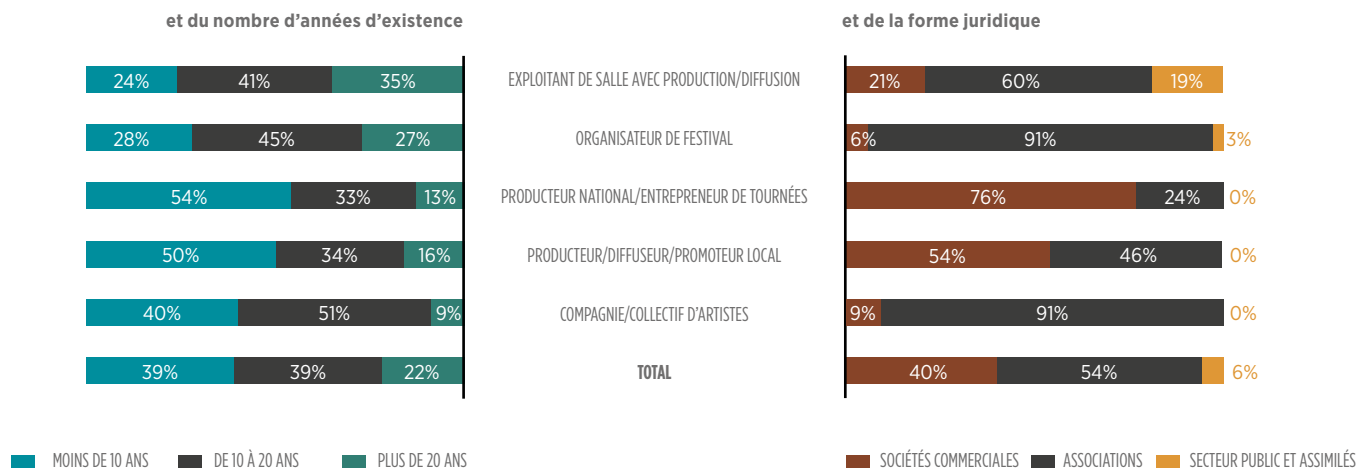
39% des entreprises de spectacle de variétés ont moins de 10 ans (date de création postérieure à 2002), 39% ont entre 10 et 20 ans et 22% sont âgées de plus de 20 ans. En fonction de l'activité principale de spectacle exercée, il apparaît que les catégories de producteurs/diffuseurs sans lieu fixe regroupent la majorité des structures les plus jeunes et notamment les producteurs nationaux et entrepreneurs de tournées qui pour 54% d'entre eux ont moins de 10 ans.

FORMES JURIDIQUES DES ENTREPRISES

La forme associative est la plus répandue et représente plus de la moitié des entreprises (54%), 40% sont des sociétés commerciales (essentiellement de type SA ou SARL-EURL) et le secteur public et assimilés est peu présent (6%). De grandes différences apparaissent selon les catégories d'activité des entreprises. Certaines sont constituées majoritairement de sociétés commerciales comme les producteurs nationaux et entrepreneurs de tournées avec 76% des entreprises et les producteurs/diffuseurs/promoteurs locaux avec 54%. Pour ces derniers, la part des associations est également

importante avec 46% des structures. Mais c'est pour les organisateurs de festivals et les compagnies ou collectifs d'artistes que la présence des associations est largement dominante avec 91% des structures pour chacune de ces deux catégories. Seuls les exploitants de salle avec production/diffusion présentent une répartition variée entre les trois types de forme juridique avec 60% d'associations, 21% de sociétés commerciales et 19% de structures publiques ou assimilées.

Répartition des entreprises en fonction de l'activité principale de spectacle exercée



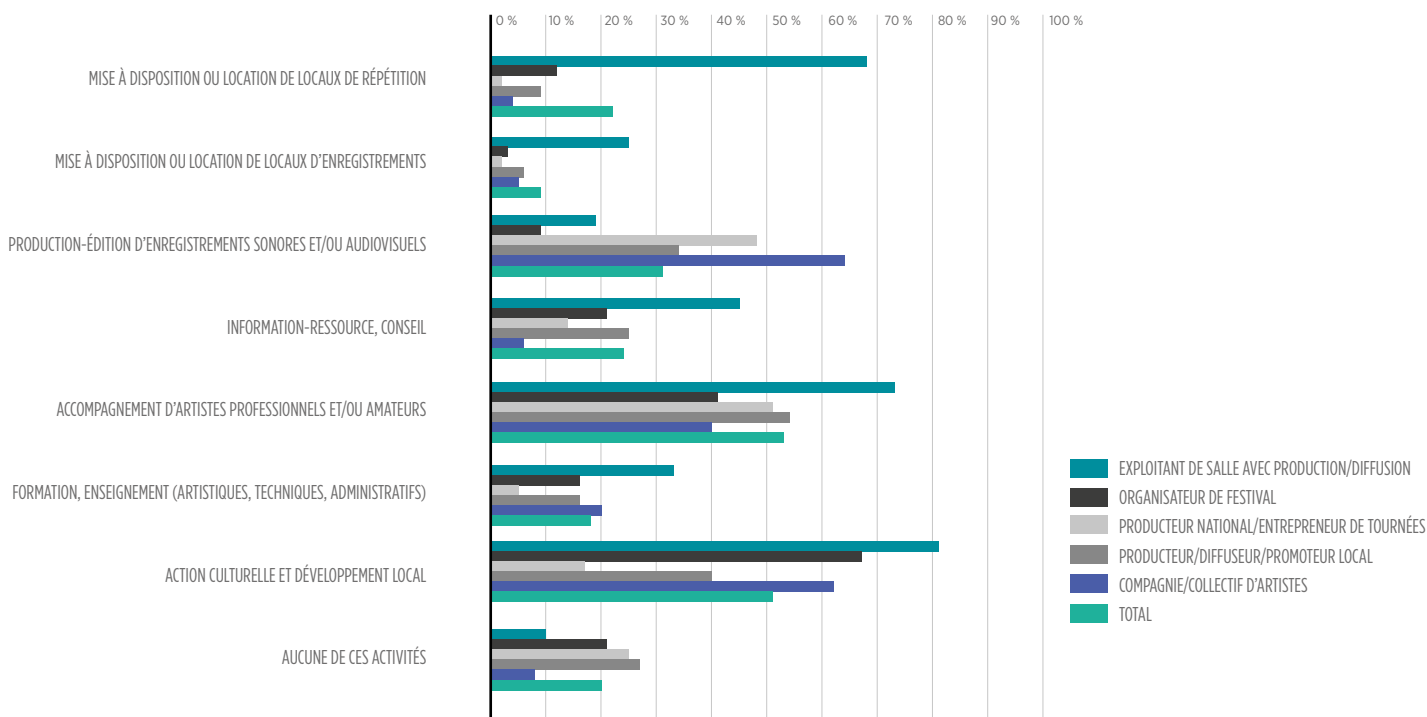
AUTRES ACTIVITÉS EXERCÉES

Sur la base d'une liste d'activités proposées, **les entreprises de spectacle de musiques actuelles et de variétés déclarent le plus fréquemment exercer de l'action culturelle et développement local et de l'accompagnement d'artistes professionnels et/ou amateurs.** Selon les catégories d'activité principale de spectacle, elles sont plus ou moins présentes. 81% des exploitants de salle avec production/diffusion mènent de l'action culturelle et 73% réalisent de l'accompagnement d'artistes⁴. Chez les organisateurs de festival ce sont respectivement pour

ces deux activités 67% et 41%, et 62% et 40% pour les compagnies et collectifs d'artistes. Pour les producteurs/diffuseurs nationaux, l'action culturelle et le développement local sont peu présents : 17%. En revanche, l'accompagnement d'artistes est une activité menée par plus de la moitié de chacune de ces deux dernières catégories de producteurs. D'autres activités complémentaires sont également importantes, notamment chez les exploitants de salle avec production/diffusion, qui proposent pour 68% d'entre eux la mise à disposition ou la loca-

tion de locaux de répétition et, pour un quart d'entre eux, celles de locaux d'enregistrements. Les activités d'information-ressource, conseil et de formation, enseignement (artistiques, techniques et administratifs) sont également significatives avec respectivement 45% et 33% de ces exploitants de lieu. La production et l'édition d'enregistrements sonores/audiovisuels sont très présents chez les compagnies/collectifs d'artistes (64%) et pour les producteurs/diffuseurs nationaux (48%) ou locaux (34%).

Part des entreprises exerçant une ou plusieurs activités annexes



[4] Ces activités sont intégrées au cahier des charges du Ministère de la Culture et de la Communication des lieux labellisés SMAC.

IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE

La répartition des entreprises de spectacle de variétés sur le territoire français est très concentrée sur la région Ile-de-France : 34% des sociétés ont leur siège social situé dans cette région, et notamment dans la capitale parisienne (22%). Deux autres régions se distinguent : Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) avec respectivement 9% et 8% des structures. Ensuite, 5 régions : Bretagne, Midi- Pyrénées, Pays de la Loire, Languedoc-Roussillon et Aquitaine, avec 40 à 80 entreprises implantées sur chaque territoire, se partagent près d'un quart de l'échantillon.

En fonction du type d'activité de spectacle exercé, les répartitions géographiques des entreprises sont très variables, soit très localisées comme pour les exploitants de lieux ou les organisateurs de festivals, soit très concentrées autour de territoires spécifiques comme pour les producteurs/diffuseurs sans lieu fixe.

Plus précisément, les exploitants de lieux avec production/diffusion se répartissent sur l'ensemble du territoire, mais la concentration sur l'Ile-de-France reste remarquable avec

28% des exploitants de lieux. PACA avec 9% et Rhône-Alpes avec 8% sont les deux régions qui comptabilisent ensuite le plus de ces exploitants.

Dispersion similaire pour les organisateurs de festival avec un poids de l'Ile-de-France plus faible de 10% équivalent à la région Midi-Pyrénées et au-dessous de la région Rhône-Alpes qui atteint les 11%. La répartition géographique de ces entreprises est surtout marquée par leur forte présence dans les régions occidentales et méridionales françaises, de la Bretagne à PACA en passant par Midi-Pyrénées, qui avec 7 régions concentrent la moitié des organisateurs de festival.

L'implantation géographique des producteurs nationaux et entrepreneurs de tournées est très concentrée sur la région parisienne avec 58% de ces entreprises (dont 40% à Paris) et dans quelques autres grandes villes comme Rennes, Lyon, Marseille et Toulouse qui se distinguent en regroupant chacune près d'une dizaine de producteurs nationaux.

Chez les producteurs/diffuseurs/promoteurs locaux, la concentration sur l'Ile-de-France est naturellement moindre (26%) du fait du type d'activité ici concerné, laissant la place à une répartition plus large sur le territoire français avec quelques zones importantes dont la côte méditerranéenne, la région Rhône-Alpes et des communes comme Brest, Lille, Nantes ou Toulouse.

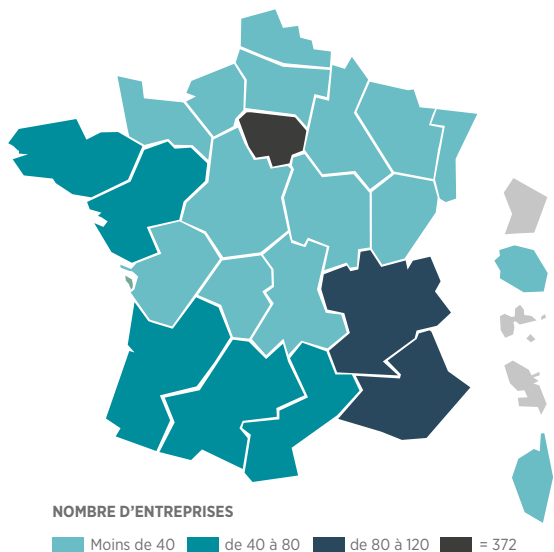
Pour les compagnies ou collectifs d'artistes, l'analyse de leur implantation géographique est plus délicate du fait de leur nombre plus restreint dans l'échantillon d'entreprises, mais elles semblent être implantées plutôt autour de l'Ile-de-France et de quelques grandes villes françaises.

ADHÉSION À UN SYNDICAT D'EMPLOYEUR ET/OU RÉSEAU/FÉDÉRATION D'ACTEURS

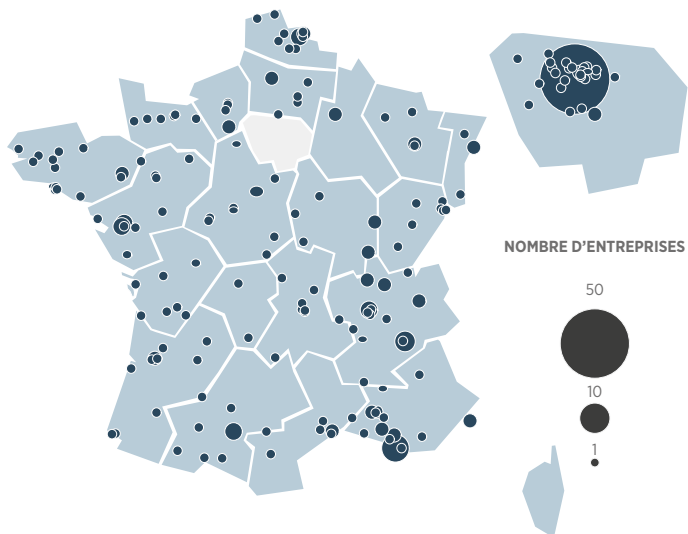
Globalement les entreprises de spectacle de variétés semblent bien structurées professionnellement comme l'indique les parts importantes de 41% d'entreprises qui participent à un réseau national ou à une fédération professionnelle et de 39% qui sont adhérentes à un syndicat d'employeurs. La participation à un réseau national ou à une fédération professionnelle est plus forte chez les exploitants de salle avec production/diffusion (66%) et les organisateurs de festivals (54%). L'adhésion à

un syndicat d'employeurs est plus faible dans les festivals (17%) et les compagnies/collectifs d'artistes (7%), et plus importante pour les exploitants de salle avec production/diffusion avec 58%. Les producteurs/diffuseurs nationaux ou locaux ont un taux d'adhésion proche de la moyenne entre 40% et 43%.

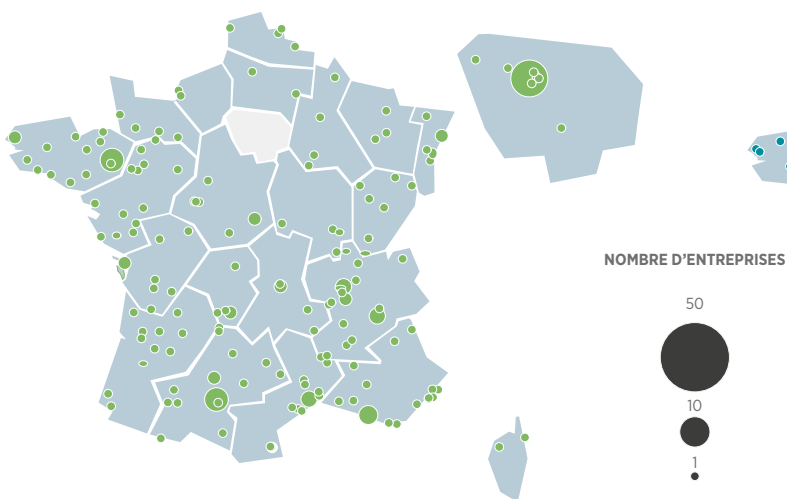
Nombre d'entreprises par région



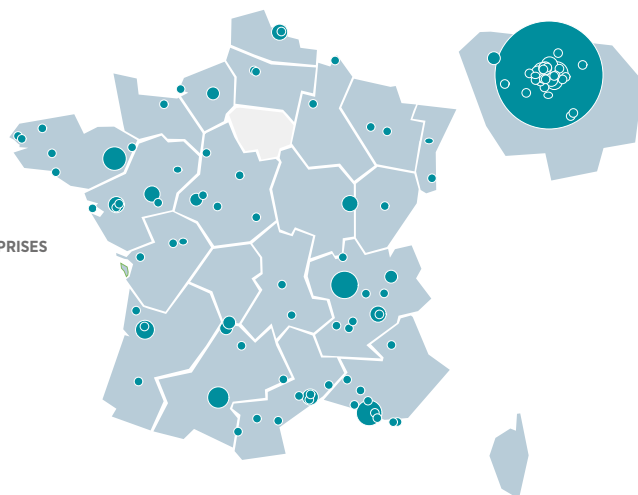
Répartition géographique des exploitants de salle avec production/diffusion



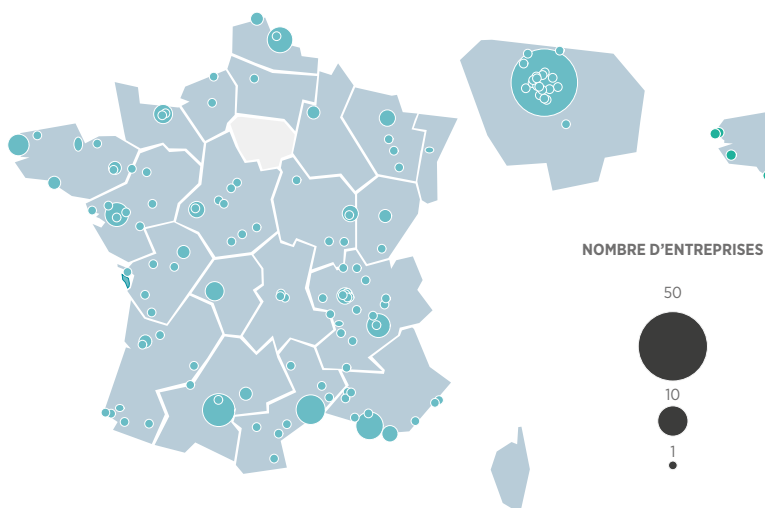
Répartition géographique des organisateurs de festival



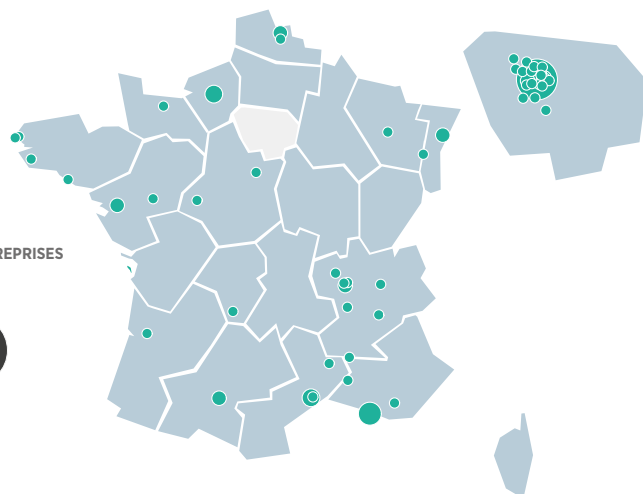
Répartition géographique des producteurs nationaux et entrepreneurs de tournées



Répartition géographique des producteurs/diffuseurs/promoteurs locaux



Répartition géographique des compagnies et collectifs d'artistes



02. DONNÉES COMPTABLES ET FINANCIÈRES

DONNÉES COMPTABLES ET SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

CARACTÉRISTIQUES EN 2012

En 2012, le chiffre d'affaires dégagé⁵ par les 926 entreprises de spectacles de variétés pour lesquelles le CNV dispose des comptes de résultats et bilans atteint 1,3 milliard d'euros. L'activité export est marginale puisqu'elle ne représente que 3% du chiffre d'affaires. Les subventions d'exploitation dont les mécanismes de redistribution sectoriels représentent 11% des produits d'exploitation⁶, soit 13% du chiffre d'affaires. La masse salariale⁷ totale représente 30% du chiffre d'affaires global. Au total, le résultat brut d'exploitation⁸ est faible puisqu'il n'atteint que 2% du chiffre d'affaires et le résultat net comptable⁹ encore plus : 1% du chiffre d'affaires.

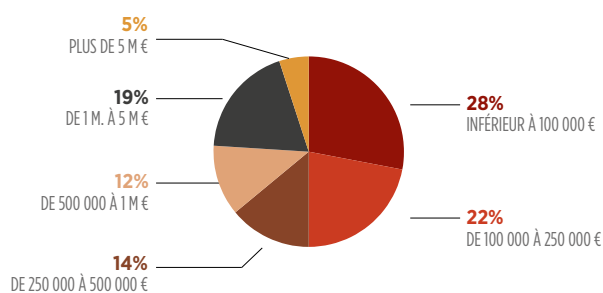
Principaux soldes intermédiaires de gestion en 2012 (en millions d'euros et en % du chiffre d'affaires)

Pour un nombre total de 926 entreprises étudiées	EN M €	EN % DU CA
Total des produits d'exploitation	1 470	116 %
Chiffre d'affaires H.T	1 269	100 %
Chiffre d'affaires H.T à l'export	43	3 %
Valeur ajoutée	347	27 %
Subventions d'exploitation	159	13 %
Masse salariale	385	30 %
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	87	7 %
Résultat d'exploitation	29	2 %
Impôts sur les bénéfices	9	1 %
Résultat net comptable	7	1 %
Capacité d'autofinancement (CAF)	24	2 %

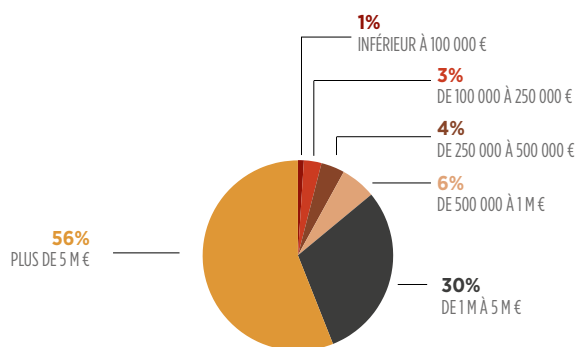
Pour faciliter la compréhension des résultats, le secteur a été analysé à partir de la typologie des structures par type d'activité principale de spectacle exercée ainsi que de la segmentation du chiffre d'affaires à laquelle les entreprises appartiennent en 2012. Lors de l'étude des évolutions entre 2008 et 2012, la classe de chiffre d'affaires reste indexée sur la valeur de 2012.

Répartition des entreprises de spectacle de variétés et de leur chiffre d'affaires par classe en 2012

Répartition du nombre d'entreprises



Répartition du chiffre d'affaires



[5] Chiffre d'affaires = Total des ventes de marchandises, de biens et de services

[6] Total des produits d'exploitation = Chiffre d'affaires + Productions stockées et

immobilisées + Subventions d'exploitation + Reprises sur amortissement et Transfert de charges + Autres produits d'exploitation

[7] Masse salariale = Rémunérations du

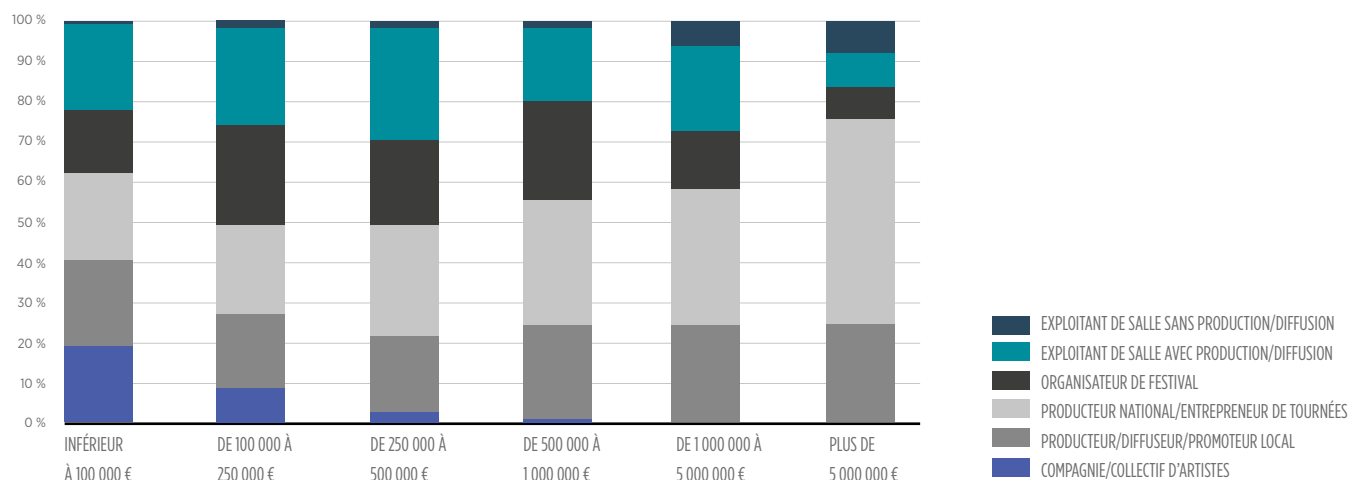
personnel + Charges sociales

[8] Résultat d'exploitation = Total des produits d'exploitation - Total des charges d'exploitation

[9] Résultat net comptable = Total des produits - Total des charges

Les 50 plus grosses entreprises (chiffre d'affaires supérieur à 5 millions d'euros) représentent 56% du chiffre d'affaires total des entreprises de spectacle de variétés (5% seulement du nombre total d'entreprises). Les petites structures dont le chiffre d'affaires est inférieur à 250K€, soit 50% des entreprises du secteur, génèrent quant-à-elles, moins de 4% du chiffre d'affaires total.

Répartition des structures par activité au sein des classes de chiffre d'affaires (en nombre) en 2012



Nota bene : La répartition des exploitants de salle sans production / diffusion n'est pas représentative au regard de leur nombre dans l'échantillon total.

Au niveau des types d'activités, **les 50 plus grosses entreprises de spectacle de variétés se composent en majorité de producteurs nationaux/entrepreneurs de tournées (52%)**. Les structures intermédiaires (chiffre d'affaires compris entre 250K€ et 1 million d'euros) se répartissent, quant à elles, entre tous les types

d'activités hormis les compagnies/collectifs d'artistes. Les entreprises de moins de 250K€ de chiffre d'affaires se partagent de manière homogène entre tous les types d'activités. Une forte concentration des compagnies/collectifs d'artistes (69%) est visible dans la classe inférieure à 100K€ de chiffre d'affaires.

Principaux soldes intermédiaires de gestion par type d'activités en 2012

Type d'activités Lecture des % en colonne	Exploitant de salle avec pro- duction/diffusion	Organisateur de festival	Producteur national/en- trepreneur de tournées	Producteur/ diffuseur/promo- teur local	Compagnie/col- lectif d'artistes	Total général
Nb d'entreprises	200	173	252	206	70	926
Chiffre d'affaires (CA) en M€	176	119	611	251	6	1 269
CA à l'export (% CA)	1 %	1 %	6 %	2 %	2 %	3 %
Subventions d'exploitation (% CA)	44 %	46 %	2 %	5 %	50 %	13 %
Valeur ajoutée (% CA)	28 %	-14 %	36 %	22 %	50 %	27 %
Excédent brut d'exploitation (% CA)	7 %	-4 %	10 %	3 %	-4 %	7 %
Résultat d'exploitation (% CA)	1 %	-3 %	5 %	0 %	-4 %	2 %
Capacité d'autofinancement CAF (% CA)	6 %	-3 %	2 %	0 %	-3 %	2 %

Les deux tiers de la valeur ajoutée¹⁰ se concentrent au sein des producteurs nationaux / entrepreneurs de tournées du fait de leur prépondérance dans le chiffre d'affaires total (48%) et de leur capacité à dégager de la valeur

ajoutée (36% de leur chiffre d'affaires). **La valeur ajoutée des organisateurs de festivals apparaît globalement négative. C'est aussi le cas pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 500K€.**

Plus de 4/5ème des subventions d'exploitation sont concentrés sur deux types d'acteurs : les exploitants de salle avec production/diffusion et les organisateurs de festival.

[10] Valeur ajoutée = Chiffre d'affaires + Productions stockées et immobilisées - Achats de marchandises - Achats de matières premières - Variations des stocks - Autres charges externes

Par l'analyse de l'excédent brut d'exploitation (EBE)^[1] qui correspond aux ressources dégagées par l'entreprise sur son activité commerciale, on atteint toutes structures confondues 7% du chiffre d'affaires total en 2012. Cet indicateur, lié à la performance commerciale, permet d'observer une insuffisance des ressources dégagées par l'activité des festivals et des compagnies/collectifs d'artistes (EBE négatif) contrairement aux autres types d'activités qui présentent un EBE positif.

En 2012, le résultat d'exploitation est très faible puisqu'il s'élève à 2% du chiffre d'affaires. Par ailleurs, plus de 100% de ce résultat

est généré par les producteurs nationaux/entrepreneurs de tournées. **48% des structures enregistrent un résultat d'exploitation négatif toutes classes de chiffre d'affaires confondues,** à l'exception des entreprises de plus de 5 millions d'euros de chiffre d'affaires, qui sont 76% à expérimenter un résultat d'exploitation positif. Au total, les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 5 millions d'euros présentent un résultat d'exploitation nul ou négatif. On peut souligner le fort déficit d'exploitation des organisateurs de festival qui, du fait de leur poids important dans le total, tirent le résultat de l'ensemble des entreprises à la baisse.

Les producteurs nationaux / entrepreneurs de tournées et les exploitants de salle avec production / diffusion sont les seuls à dégager une capacité d'autofinancement positive^[2] en 2012. Ils peuvent financer sur leurs propres ressources les besoins liés à leur existence, tels que les investissements ou les remboursements de dettes, mais cette capacité est limitée puisqu'elle se situe entre 2% et 6% de leur chiffre d'affaires respectif.

PRINCIPALES ÉVOLUTIONS 2008-2012

On observe la progression de tous les indicateurs entre 2008 et 2012, mis à part le résultat net comptable et la capacité d'autofinancement pour l'ensemble des 772 entreprises de spectacle de variétés pour lesquelles nous disposons des pièces comptables exploitables sur les 5 années étudiées. Si le résultat d'exploitation apparaît globalement en hausse, le résultat courant est à la baisse du fait de l'accroissement de la charge nette des opérations faites en commun, vraisemblablement lié en grande partie à l'évolution des charges de coproduction

(voir la partie « Données budgétaires ») et de la baisse du résultat financier (notamment pour les plus grosses des entreprises).

Les produits d'exploitation et les charges d'exploitation sont en hausse de 33% mais en baisse pour plus d'un tiers des entreprises. Ces indicateurs, révélateurs du volume d'affaires généré par l'activité courante, permettent de constater que la progression des produits d'exploitation croît proportionnellement à la taille du chiffre d'affaires de l'entreprise tout comme

l'évolution des charges d'exploitation. **Seules les structures de plus de 5 millions d'euros de chiffre d'affaires présentent une hausse de leurs produits d'exploitation supérieure à celle de leurs charges.** En termes de type d'activités, cela tient principalement aux producteurs nationaux/entrepreneurs de tournées. Les exploitants de salle avec production/diffusion dégagent également un résultat excédentaire en hausse mais dans une moindre proportion.

Evolution des principaux soldes intermédiaires de gestion (SIG) entre 2008 et 2012

En millions d'euros	2008	2010	2012	Evolution 2008-2012	TCAM* 2008-2012
Nombre de comptes étudiés	772	772	772		
Total des produits d'exploitation	1 037	1 257	1 378	33 %	7 %
Chiffre d'affaires H.T	888	1 088	1 193	34 %	8 %
Chiffre d'affaires H.T à l'export	40	46	42	7 %	2 %
Valeur ajoutée	252	327	330	31 %	7 %
Subventions d'exploitation	119	132	147	23 %	5 %
Masse salariale	284	328	360	27 %	6 %
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	63	102	84	34 %	8 %
Résultat d'exploitation	22	36	28	28 %	6 %
Impôts sur les bénéfices	9	12	8	-8 %	-2 %
Résultat net comptable	15	30	7	-51 %	-16 %
Capacité d'autofinancement (CAF)	23	42	22	-3 %	-1 %

*Taux de croissance annuel moyen sur la période 2008-2012

[1] Excédent brut d'exploitation (EBE) = Valeur ajoutée + Subventions d'exploitation - Impôts et taxes - Masse salariale

[12] Capacité d'autofinancement (CAF) = Résultat net comptable - Reprises sur amortissements et Transferts de charges - Dotations aux amortissements et aux provisions

Entre 2008 et 2012, la croissance totale du chiffre d'affaires de +34%, soit un taux de croissance annuel moyen de 8%. Cet indicateur n'est cependant en progression que pour 62% des entreprises. 59% des petites structures dont le chiffre d'affaires est inférieur à 100K€ en 2012 enregistrent une baisse, ce qui engendre une activité en déclin. 80% des entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 5 millions d'euros, connaissent quant-à-elles une progression. **En valeur, l'évolution du chiffre d'affaires est également disparate entre les différents types d'activités, avec une faiblesse des compagnies/collectifs d'artistes (+3% par an), les exploitants de salle avec production/diffusion et les producteurs/diffuseurs/promoteurs locaux connaissant une croissance moyenne annuelle de 5 à 6%. La progression la plus sensible de l'indicateur concerne l'activité des producteurs nationaux/entrepreneurs de tournées (+46%) et celle des organisateurs de festival : +10% par an en moyenne pour ces deux catégories, qui tirent à la hausse la croissance du chiffre d'affaires constatée.**

A noter par ailleurs, un taux d'accroissement de 2% par an de l'activité export entre 2008 et 2012. Cette évolution est imputable aux entreprises de plus de 5 millions d'euros de

chiffre d'affaires et aux producteurs nationaux / entrepreneurs de tournées. Il est notable que les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 5 millions d'euros connaissent un recul de leur chiffre d'affaires export sur la période.

L'excédent brut d'exploitation croît de 8% par an en moyenne, alors que la moitié des entreprises enregistrent une détérioration de leurs ressources. La dégradation la plus flagrante concerne les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1 million d'euros et concerne principalement les organisateurs de festivals et dans une moindre mesure les producteurs/diffuseurs/promoteurs locaux. Au sein des producteurs nationaux/entrepreneurs de tournées et des exploitants de salle avec production/diffusion ce sont les entreprises de plus de 5 millions d'euros de chiffre d'affaires qui tirent à la hausse la progression de cet indicateur.

52% des structures voient leurs résultats d'exploitation se dégrader, alors que l'on enregistre une hausse annuelle moyenne de 6% du résultat d'exploitation pour la totalité du secteur. Ceci indique des évolutions disparates entre les différents types d'activités et classes de chiffre d'affaires. 48% des entreprises dont le résultat d'exploitation est négatif en 2012 se

répartissent entre 56% d'entreprises dont le résultat était déjà négatif en 2010 et 44% dont le résultat était positif. La détérioration du résultat d'exploitation concerne l'ensemble des types d'activités mis à part les producteurs nationaux / entrepreneurs de tournées qui connaissent une progression du résultat d'exploitation mais une baisse de leur résultat net comptable du fait notamment d'un fort accroissement de la charge nette des opérations faites en commun.

PRINCIPAUX RATIOS FINANCIERS EN 2012

Nombre de comptes étudiés	926
Poids de la charge financière	10 %
Rentabilité commerciale de l'activité	1 %
Rentabilité financière	4 %
Autonomie financière	22 %
Taux d'endettement	17 %

La rentabilité commerciale de l'activité¹³ est de 1% en 2012 et perd 1 point par rapport à 2008. Elle est très faible y compris pour les plus grosses entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse 5 millions d'euros (1%) et est nulle pour les autres. Cette rentabilité commerciale ne présente pas d'évolutions contrastées par classe de chiffre d'affaires. Néanmoins on observe une dégradation pour les organisateurs de festivals et une légère amélioration pour les exploitants de salle avec production / diffusion.

Pour le secteur, le ratio de l'autonomie financière¹⁴ passe de 26% en 2008 à 22% en 2012. Ceci indique une dégradation globale de la solvabilité des structures du secteur et une moindre capacité à faire face à leurs engagements financiers sur le long terme. Ce ratio se dégrade en effet pour tous les types d'activités, excepté pour les exploitants de salle avec production/diffusion.

Au niveau de l'évaluation du coût des capitaux empruntés par les structures, la situation est saine, puisque **le poids de la charge financière¹⁵ n'est que de 10% en 2012.** La variation du coût des financements externes est stable entre 2008 et 2012 : le poids des charges financières

était déjà de 10% en 2008. Ce poids est nettement plus faible pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 5 millions d'euros puisqu'il atteint 7% tandis qu'il dépasse 20% pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est compris entre 100K€ et 5 millions d'euros, taux restant tous deux relativement stables entre 2008 et 2012.

Globalement, le secteur des entreprises de spectacle de variétés est modérément endetté. Le ratio d'endettement¹⁶ est en effet de 17% mais on peut noter qu'il a pratiquement doublé depuis 2008 (10%). **Les entreprises sont donc peu dépendantes des établissements bancaires et autres créanciers externes. Cependant, la faiblesse de ce taux peut aussi refléter une difficulté des entreprises à obtenir des emprunts auprès des établissements bancaires.** On signalera toutefois que le taux d'endettement est plus élevé et en hausse pour les entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse 5 millions d'euros (il est passé de 7% en 2008 à 20% en 2012) tandis qu'il est resté relativement stable pour les autres classes de chiffre d'affaires (14% pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est compris entre 100K€ et 5 millions d'euros).

[13] Rentabilité commerciale de l'activité = Résultat net comptable / Chiffre d'affaires

[15] Poids de la charge financière = Charges financières / Excédent brut d'exploitation (EBE)

[16] Taux d'endettement = Emprunts et dettes assimilées / Total du bilan

[14] Autonomie financière = Capitaux propres/Total du bilan

03. DONNÉES BUDGÉTAIRES

CHARGES ET PRODUITS LIÉS AU SPECTACLE VIVANT

Les principales données budgétaires liées au spectacle vivant sont présentées à partir de 754 entreprises soit 68% de l'échantillon total. Ces données permettent l'analyse de la répartition des principaux produits et charges au sein des entreprises en fonction de leur activité principale de spectacle exercée, de leur catégorie de chiffre d'affaires, et de dresser également le panorama de quelques évolutions à partir d'un échantillon commun plus restreint d'entreprises sur la période de 2008 à 2012¹⁷.

Globalement, les différentes masses de produits ou de charges se concentrent fortement sur quelques postes budgétaires. Pour les produits, rapportés au total du chiffre d'affaires en 2012, **ce sont les recettes de billetterie (44%) et les ventes de spectacles (24%) qui sont les plus importantes. Du côté des charges, ce sont les salaires bruts (19%) des permanents (CDI et CDD) et intermittents (CDD dits d'usage - CDDU) et le total des achats de spectacles (18%).**

Les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 5 millions d'euros, soit 6% de l'échantillon, représentent plus de la moitié du total des charges et des produits liés au spectacle vivant déclarés. Ces entreprises représentent 67% du total des recettes de billetterie, 50% du total des ventes de spectacle et près de 80% des produits des contrats de co-production ou de prestations liées au spectacle. Au niveau des charges, elles concentrent 70% des frais de location de salles ou de loyer et 56% des locations de structures et de pres-

tations techniques, près de 50% du total des achats de spectacles et 39% du total des salaires bruts des permanents et des intermittents. Cette catégorie de grosses entreprises est majoritairement composée des producteurs/entrepreneurs de tournées nationales, il existe donc une forte corrélation entre les évolutions pour ce type d'acteur et cette catégorie de chiffre d'affaires.

A l'opposé, les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 100K€, qui sont les plus nombreuses (27% de l'échantillon), représentent seulement 3% du total des charges et produits déclarés.

En termes d'évolution¹⁸, l'impact des déclarations des plus grosses entreprises est déterminant. La hausse de 2008 à 2012 est de 8% en moyenne par an pour le total des produits et celui des charges. Cette évolution est à attribuer essentiellement aux résultats des entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 5 millions d'euros, celui-ci atteignant un taux de croissance annuel moyen de +10% entre 2008 et 2012.

Ces premières données apportent une vision globale de la réalité et de l'évolution des entreprises observées. Il est possible de les nuancer et les relativiser en fonction des différents postes budgétaires, de la taille des entreprises (catégorie de chiffre d'affaires) et de leur activité principale de spectacle vivant exercée (exploitant de lieux, organisateur de festival ou producteur/diffuseur sans lieu fixe).

Les caractéristiques budgétaires sont le reflet de différences entre les activités de spectacle vivant des entreprises : des producteurs/diffuseurs nationaux ou locaux marqués par une forte présence des recettes de billetterie et des ventes de spectacles avec des dépenses en achat de spectacles, en location de salle et de structures et en salaires ; des exploitants de salles avec production/diffusion et des organisateurs de festival avec des recettes de billetterie mais également de bar-restauration et des financements publics pour des dépenses en achats de spectacles, en prestations techniques et en salaires ; et des compagnies et collectifs d'artistes avec essentiellement des ventes de spectacles et des salaires.

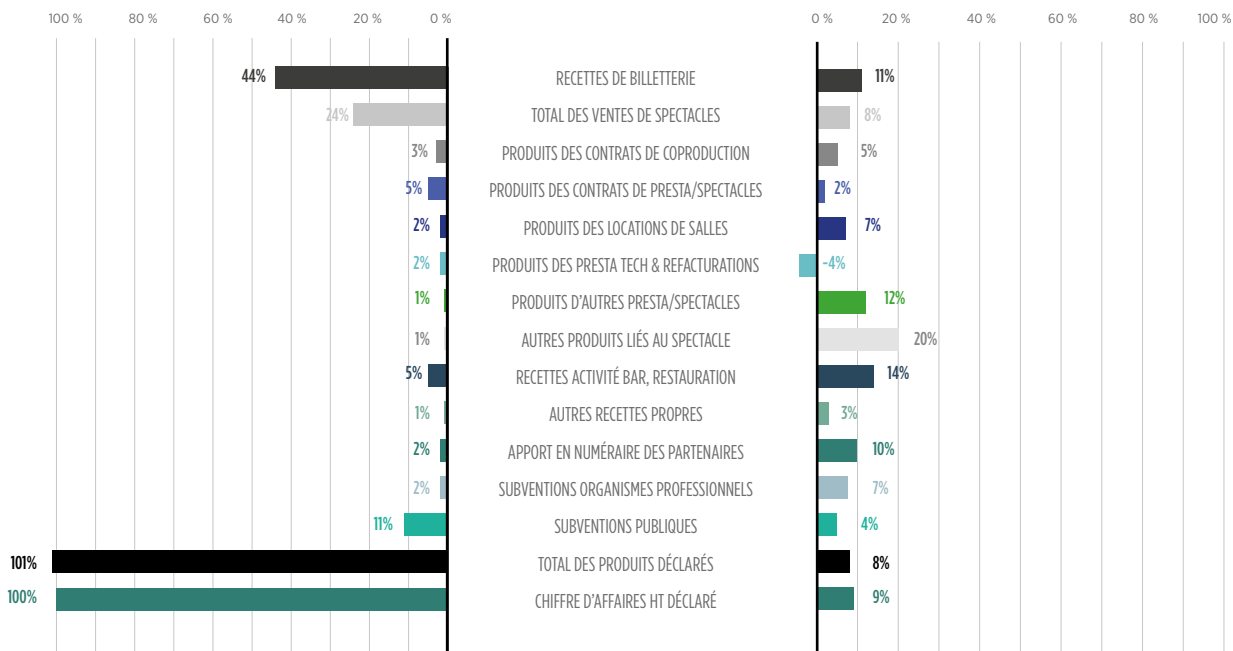
[17] 519 entreprises constituent l'échantillon commun 2008-2012. Ces entreprises ont fourni la répartition de leurs charges et de leurs produits sur les années 2008-2010 et 2012.

[18] Les évolutions sont indiquées en taux de croissance annuel moyen (TCAM). Il représente le taux d'évolution moyen par année.

Principaux produits liés au spectacle vivant rapportés au CA (en % en 2012) et évolutions 2008-2012

Poids des produits en % du CA en 2012

Taux de croissance annuel moyen 2008-2012

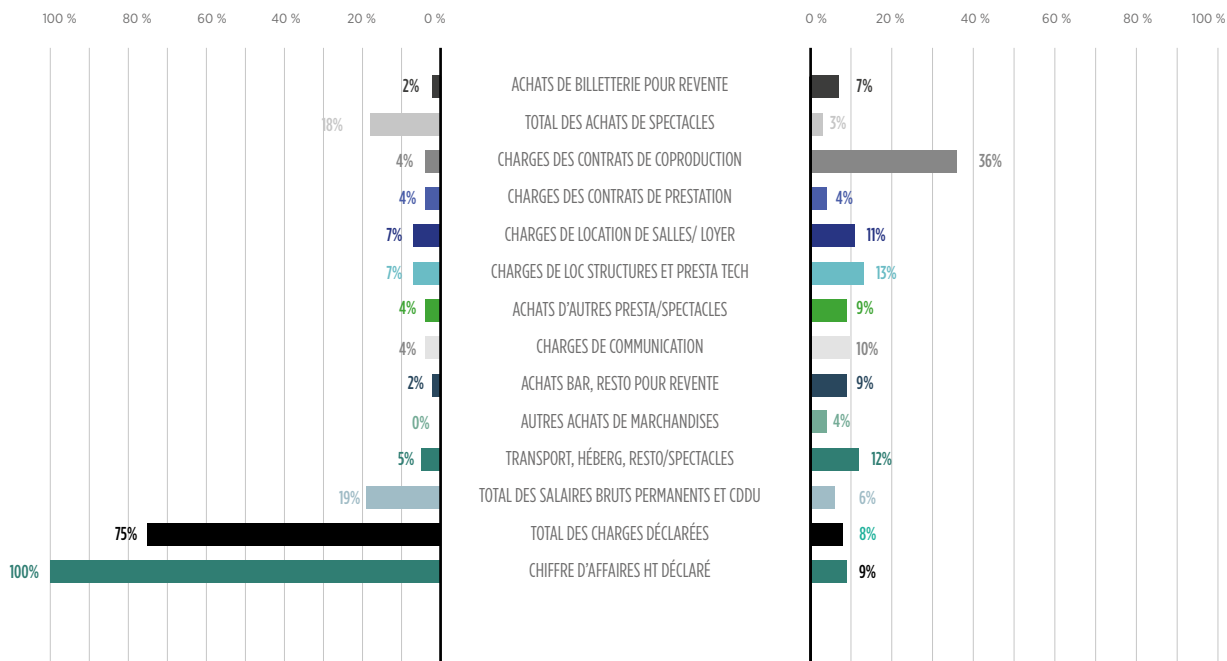


Pour rappel, le total des produits liés au spectacle vivant ne représente pas le total effectif des produits mais la somme des postes indiqués (répartition non exhaustive). En outre, le poids dans le total du CA n'équivaut pas au poids dans le total des produits.

Principales charges liées au spectacle vivant rapportées au CA (en % en 2012) et évolutions 2008-2012

Poids des charges en % du CA en 2012

Taux de croissance annuel moyen 2008-2012



Pour rappel, le total des charges liées au spectacle vivant ne représente pas le total effectif des charges mais la somme des postes indiqués (répartition non exhaustive). En outre, le poids dans le total du CA n'équivaut pas au poids dans le total des charges.

PRINCIPAUX POSTES DE PRODUITS

LES RECETTES DE BILLETTERIE

Elles représentent **43% du total des produits liés au spectacle vivant de l'ensemble des entreprises en 2012**. Quel que soit le type d'acteur, cette part des recettes de billetterie est toujours très importante : pour les producteurs nationaux/entrepreneurs de tournées elle représente la moitié des produits en 2012 et pour les autres catégories d'activités, hormis les compagnies et collectifs d'artistes, elle varie entre 35 et 44%. Ce poids de la billetterie dans les ressources budgétaires a eu tendance à augmenter de 2008 à 2012 (+4% en part) et plus fortement chez les producteurs/diffuseurs/promoteurs locaux (+11% en part).

Les recettes de billetterie ont progressé en masse plus rapidement que le total du chiffre d'affaires avec un taux de croissance annuel moyen de 11% de 2008 à 2012. Cette évolution de la billetterie est similaire à celle déjà observée dans les publications des chiffres de la diffusion du CNV¹⁹. 67% du total des recettes de billetterie en 2012 sont générées par les entre-

prises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 5 millions d'euros et 23% par celles situées entre 1 et 5 millions d'euros. Ce sont ces entreprises qui progressent le plus sur la période avec respectivement pour les deux catégories une croissance annuelle moyenne de +13% et de +10%. **Les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1 million d'euros ont connu une évolution du total de leurs recettes de billetterie inférieure, située entre +4% et +5%, et même négative (-3%) pour celles dont le chiffre d'affaires est inférieur à 100K€.**

Ce sont les producteurs nationaux/entrepreneurs de tournées et les producteurs/diffuseurs/promoteurs locaux qui ont accru le plus fortement leurs recettes de billetterie en moyenne annuelle de 2008 à 2012, avec respectivement +12% et +14%. Celles des exploitants de lieux avec production/diffusion et des organisateurs de festivals sont de l'ordre de +5% et +9%.

Au niveau de la concentration, les 10 premières entreprises en termes de recettes de billetterie en 2012 génèrent 46% de ces recettes et les 50 premières 75%. Parmi ces dernières, 44% sont des producteurs nationaux/entrepreneurs de tournées, 32% des producteurs/diffuseurs/promoteurs locaux, 16% des organisateurs de festivals et 8% des exploitants de salle avec production/diffusion, et principalement les exploitants des plus grands cabarets. En 2008, cette concentration était un peu plus accentuée soit 51% des recettes de billetterie pour les 10 premières entreprises et 81% pour les 50 premières.

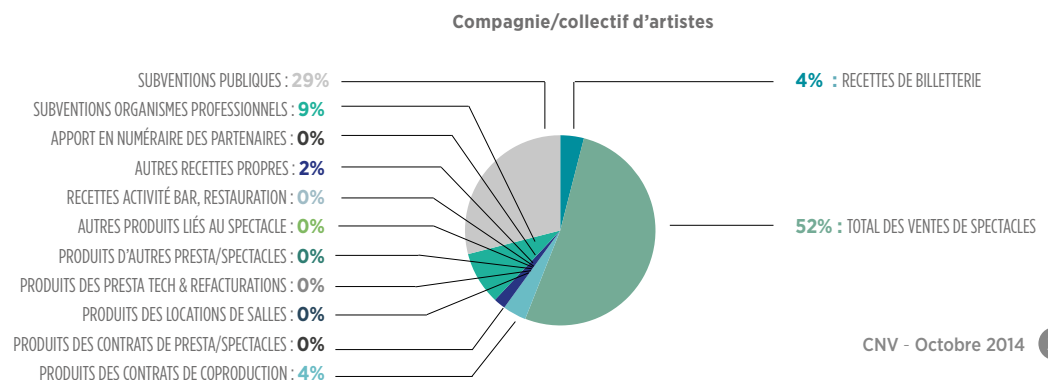
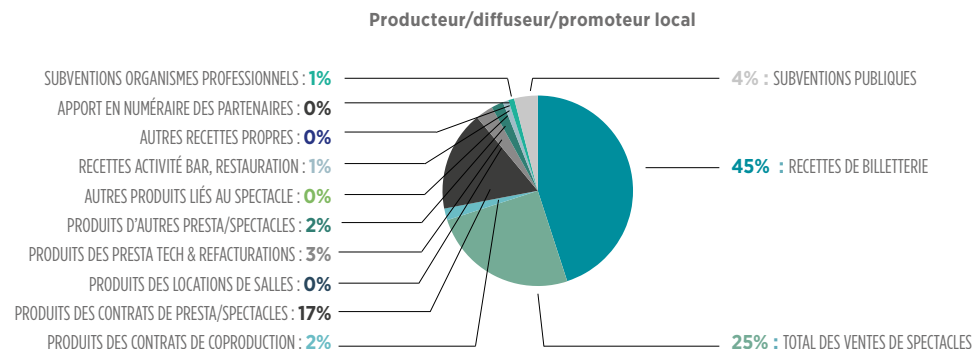
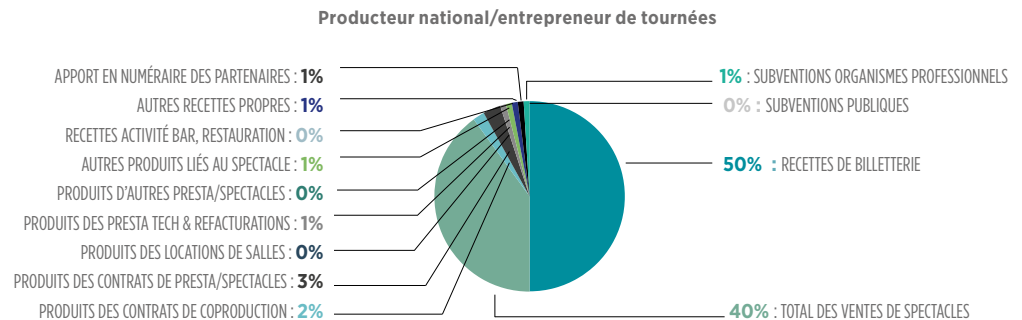
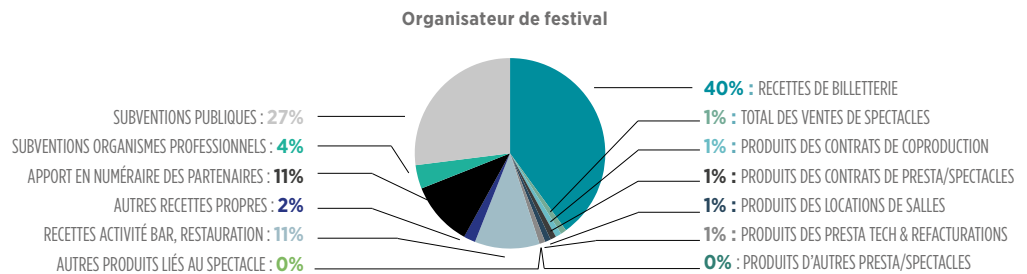
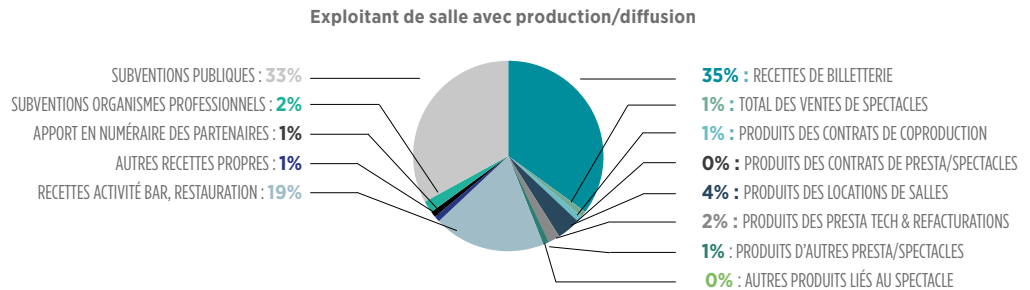
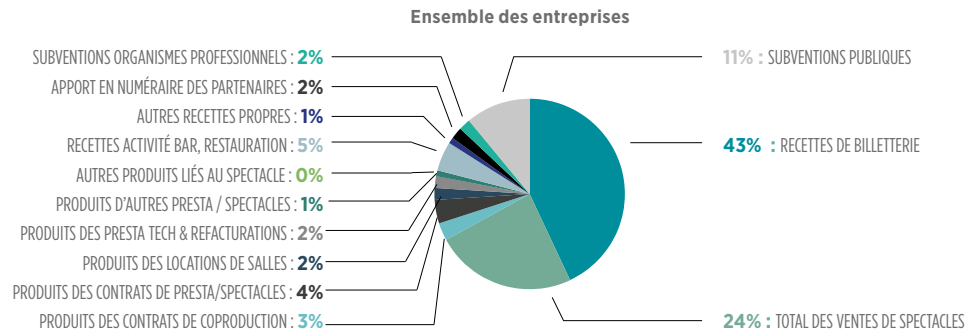
LES VENTES DE SPECTACLES, CONTRATS DE CO-PRODUCTION ET CONTRATS DE PRESTATIONS LIÉS AU SPECTACLE

La vente de spectacles (contrats de cession) qui représente 24% du total des produits déclarés est essentiellement présente dans le total des produits déclarés pour les compagnies et collectifs d'artistes (52% de leurs produits en 2012), les producteurs nationaux/entrepreneurs de tournées (40%) et les producteurs/diffuseurs/promoteurs locaux (25%). Ces poids sont similaires entre 2008 et 2012. La quasi-globalité (97%) des montants déclarés pour ce type de recettes émane des deux catégories de producteurs/diffuseurs sans lieu fixe (hors compagnies) et 85% par les entreprises de plus d'1 million d'euros de chiffre d'affaires. Les 10 premières entreprises en termes de ventes de contrats de cession concentrent 34% du total de ces ventes et les 50 premières 72%.

La croissance moyenne de 2008 à 2012 du total des ventes de spectacles est de 8% par an. Cette hausse se retrouve chez les trois types d'acteurs précédents mais **avec une plus forte progression, de 10% par an, pour les producteurs nationaux/entrepreneurs de tournées.** L'analyse par taille budgétaire indique également que les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 5 millions d'euros ont un montant total des ventes de spectacles qui progresse en moyenne de 11% par an, nouveau signe de la corrélation entre ces deux types de catégorie.

[19] Les statistiques de la diffusion des spectacles de variétés et de musiques actuelles sont publiées annuellement par le CNV et consultables ici : <http://www.cnv.fr/statistiques-sur-diffusion-spectacles>

Répartition des principaux produits liés au spectacle vivant des entreprises de spectacle de variétés selon l'activité principale de spectacle exercée²⁰ en 2012



Les produits indiqués ne sont pas exhaustifs. Ils sont tout de même présentés en pourcentage du total des produits des activités de spectacle indiqués par chaque catégorie d'entreprises pour illustrer les poids disparates qu'ils occupent au sein de l'économie des entreprises.

[20] A l'exception des exploitants de salle sans production/diffusion pour lesquels l'échantillon des répondants est trop réduit pour être représentatif.

En ce qui concerne **le total des produits des contrats de co-production, ils progressent de 5% en moyenne par an sur 2008-2012 essentiellement entre 2010 et 2012**. Les baisses moyennes de 3% à 16% selon les différentes catégories de chiffres d'affaires situés entre 100K€ et 5 millions d'euros sont compensées par la hausse de 7% observée chez les plus grosses entreprises (chiffre d'affaires supérieur à 5 millions d'euros). Les entreprises de moins de 100K€ de chiffre d'affaires, même si elles n'influencent pas énormément l'évolution globale, ont une augmentation de 14% du montant total des produits issus des contrats de co-production.

Concernant **les recettes issues des contrats de prestations liés au spectacle** qui émanent majoritairement de l'activité des producteurs/diffuseurs/promoteurs locaux (69% du total de ces produits), elles **sont relativement stables sur la période de 2008 à 2012 avec un taux d'évolution moyen par an de 2%**.

LES SUBVENTIONS PUBLIQUES ET DES ORGANISMES PROFESSIONNELS

Près de 65% des entreprises étudiées ont au moins une subvention publique ou d'un organisme professionnel. Ces subventions représentent 13% du total des produits liés au spectacle vivant avec une forte majorité de subventions publiques.

55% du montant total des subventions publiques sont déclarés par les exploitants de salle avec production/diffusion²¹ et un tiers par les organisateurs de festivals. Ce constat confirme la centralisation des subventions sur ce type d'acteurs repéré précédemment dans l'analyse financière. Même si leur poids dans la masse totale des subventions est moins significatif (2%), le montant des subventions publiques des compagnies et collectifs d'artistes représentent 29% de leurs produits liés au spectacle.

Plus la classe de chiffre d'affaires des entreprises est faible et plus le poids des subventions publiques est élevé dans le total de leurs produits. Elles se répartissent de manière équilibrée sur l'ensemble des classes de chiffre d'affaires (entre 16% et 24% du total des subventions selon les classes). Seule la catégorie supérieure à 5 millions d'euros de chiffre d'affaires est marquée par un poids plus faible (2%).

En termes d'évolution, **le total de ces subventions progresse de 4% en moyenne par an de 2008 à 2012** avec des hausses plus marquées chez les compagnies et collectifs d'artistes et les exploitants de salle avec production/diffusion, respectivement +8% et +6%.

Les aides des organismes professionnels sont moins importantes que les subventions publiques en masse et en poids dans le total des produits déclarés mais elles touchent l'ensemble des entreprises, quelles que soient leur

taille et leurs activités comme cela est le cas pour les aides du CNV. A l'inverse des subventions publiques, ce sont les entreprises ayant les chiffres d'affaires les plus importants qui concentrent le plus d'aides, 32% pour celles situées entre 1 et 5 millions d'euros de chiffre d'affaires et 21% pour les entreprises de plus de 5 millions d'euros. **Les subventions des organismes professionnels se répartissent essentiellement sur les producteurs nationaux/entrepreneurs de tournées avec une part de 37% et les organisateurs de festivals avec 30%**.

Sur la période 2008 à 2012, elles ont progressé de 7% en moyenne par an et donc plus rapidement que les subventions publiques. Cette hausse est plus fortement marquée pour les organisateurs de festival avec un taux de 12% et pour les producteurs/diffuseurs/promoteurs locaux avec 11%.

[21] Pour un complément d'information notamment sur la structuration des subventions publiques entre l'Etat et les collectivités territoriales et plus généralement sur les financements des exploitants de lieux de musiques actuelles de petites et moyennes jauges, se référer au dossier « Scènes de musiques actuelles : quels équilibres budgétaires pour les lieux de petites et moyenne jauges ? », CNV Info N°35, avril 2014, disponible sur le site du CNV www.cnv.fr.

LES RECETTES DE BAR & RESTAURATION ET LES CHARGES ASSOCIÉES

Ces produits et charges sont **essentiellement présents chez les exploitants de salle avec production/diffusion et les organisateurs de festivals**. L'activité bar & restauration représente 19% du total de leurs produits et 7% de leurs charges. Ils concentrent également 65% du total de ce type de recettes pour 53% du total des achats bar & restauration. Pour les organisateurs de festival, cela représente 11% du total de leurs produits et 5% du total des charges. Ils concentrent 27% du total des recettes de bar & restauration déclarées.

Ces recettes, avec un poids relativement faible de 5% du total des produits liés au spectacle vivant déclarés, progressent plus fortement que les charges qui y sont associées avec un taux d'évolution moyen de 14% de 2008 à 2012 contre 9% pour les achats bar & restauration pour revente. Cette forte évolution a déjà été constatée lors de la précédente enquête économique et sociale du CNV²² sur la période 2008-2010. **Le poids de ces recettes augmente de 3% en part dans le total des produits déclarés par les exploitants de salle avec production/diffusion et par les organisateurs de festival, et en masse avec respectivement +13% et +15% en évolution moyenne par an.** Les entreprises qui dépendent de façon importante de ce type de recettes ont donc eu tendance à chercher à les optimiser.

LES APPORTS EN NUMÉRAIRE DES PARTENAIRES

Ces produits issus du mécénat et du sponsoring sont peu présents dans le total des produits (2%) hormis chez les organisateurs de festivals où ils pèsent pour 11% des produits déclarés et où ils se concentrent en majeure partie avec 74% du total de ce type de ressource. En termes d'évolution, ils progressent de 10% par an de 2008 à 2012 avec une croissance plus significative entre 2010 et 2012. C'est logiquement du côté des organisateurs de festival qui ont sans doute travaillé à diversifier leur financement²³ que cette hausse constatée s'explique.

[22] « Les entreprises de spectacle de variétés en 2010 & éléments d'évolution 2008-2010 », CNV Info Hors-Série, Septembre 2012

[23] Pour un complément d'informations sur le développement des partenariats privés au sein des budgets des festivals et sur leur économie globale, se référer au dossier « Les festivals de musiques actuelles en France : évolution 2008-2012 d'une constellation de la diversité », CNV Info N°34, janvier 2014, disponible sur le site du CNV www.cnv.fr.

FOCUS

LES ACHATS ET LES VENTES DE SPECTACLES À L'ÉTRANGER

En 2012, le taux de couverture du montant total des achats de spectacles à l'étranger par celui des ventes à l'étranger est de 75%, signifiant que les entreprises de spectacles de variétés importent plus qu'elles n'exportent.

21% du total des ventes de spectacles (contrats de cession) est réalisé à l'étranger. Pour les producteurs nationaux et entrepreneurs de tournées c'est près d'un quart de leurs recettes de ventes de spectacle qui est généré à l'étranger, 12% pour les producteurs/diffuseurs/promoteurs locaux et 5% pour les compagnies et collectifs d'artistes.

Pour les achats de spectacles, 37% sont réalisés à l'étranger. Cette part varie selon les métiers avec 2% chez les exploitants de salle avec production/diffusion, 11% chez les organisateurs de festival et 18% chez les producteurs/diffuseurs locaux et dépasse celle réalisée en France chez les producteurs nationaux avec 68% de leurs achats. Ceci s'explique par la présence de gros producteurs qui achètent des spectacles à l'étranger de très forte notoriété à des prix très élevés. Sans les sociétés de production de plus de 5 millions d'euros de chiffre d'affaires, la répartition entre les achats de spectacles en France et à l'étranger dans la catégorie des producteurs nationaux devient équilibrée à 50/50.

Les échanges extérieurs dénotent une forte concentration : les 10 producteurs nationaux dont les achats à l'étranger sont supérieurs à 1 million d'euros pèsent pour 90% du total de ces achats en 2012. La catégorie des producteurs nationaux concentre 82% du total des achats de spectacles réalisés à l'étranger et 88% du total des ventes à l'étranger. Les producteurs/diffuseurs/promoteurs locaux représentent quant à eux 12% du total des achats et 10% des ventes.

En termes d'évolution de 2008 à 2012, le total des ventes de spectacles à l'étranger a progressé plus fortement que celui réalisé en France. Pour le total des achats de spectacles, il évolue à la hausse de manière similaire en France et à l'étranger.

PRINCIPAUX POSTES DE CHARGES

LES ACHATS DE SPECTACLES

23% du total des charges liées au spectacle déclarées concernent les achats de spectacles en 2012. Ces charges sont présentes de manière significative en poids dans le total des charges déclarées entre 17% et 31% selon les différentes catégories d'activité de spectacle, sauf chez les compagnies et collectifs d'artistes. Selon la taille des entreprises en termes de chiffre d'affaires, ces charges occupent un poids relativement similaire variant entre 19% et 27% dans le total des charges.

En masse, les producteurs nationaux et entrepreneurs de tournées ont les achats de spectacles les plus importants avec 44% du total de ce type de dépenses, puis les producteurs/diffuseurs/promoteurs locaux avec 24% et les organisateurs de festivals avec 19%. Les 10 premières entreprises en montant total d'achats de spectacles pèsent pour 37% du total et les 50 premières pour 66%. Cette concentration est plus faible que celle constatée du côté des ventes de spectacles.

De 2008 à 2012, sur l'ensemble des entreprises, l'évolution moyenne de +3% par an est plus faible que celle des autres postes de charges. En revanche, elle a été bien plus forte pour les organisateurs de festival (+9% par an) et pour les producteurs/diffuseurs/promoteurs locaux (+5% par an).

LES CHARGES DES CONTRATS DE CO-PRODUCTION

Ce sont les charges qui connaissent avec +36% le plus fort taux de croissance annuel moyen entre 2008 et 2012. **Ces charges concernent essentiellement les producteurs nationaux et les entrepreneurs de tournées qui centralisent 82% du total de ces dépenses en 2012. C'est à ces producteurs que la forte hausse des charges des contrats de co-production est liée.** Leur poids dans le total des charges déclarées a augmenté de 6 points de 2010 à 2012 tandis que le poids des achats de spectacle a baissé de 10 points.

Un transfert de charge s'est vraisemblablement opéré du fait d'un mode de production différent. C'est également sur la période 2010-2012 que l'évolution en masse est la plus forte. Plus précisément, c'est le fort accroissement des dépenses en co-production parmi cinq gros producteurs (chiffre d'affaires supérieur à 5 millions d'euros) qui explique en majeure partie l'évolution massive du total de ces charges.

LES CHARGES DE LOCATION DE SALLE/LOYERS, DE STRUCTURES ET DE PRESTATIONS TECHNIQUES

Le poids de 9% est équivalent pour ces deux types de dépenses dans le total des charges déclarées en 2012. Les frais de location de salle sont plus fortement présents dans le total des charges déclarées par les producteurs nationaux et entrepreneurs de tournées avec 12% de leurs charges déclarées. Pour les dépenses en location de structures et en prestations techniques, ce sont les organisateurs de festivals qui ont la part la plus forte (16%) dans le total de leurs charges déclarées. En masse, ce sont une fois de plus les gros producteurs nationaux et entrepreneurs de tournées qui concentrent la majorité de ces dépenses avec 62% du total des charges de location de salle et 52% de celles de structures et de prestations techniques.

En évolution de 2008 à 2012, ces charges progressent respectivement de 11% et de 13% par an. La hausse des charges totales en location de salle s'explique pour 70% par l'augmentation des dépenses de ce type chez les producteurs nationaux et entrepreneurs de tournées et pour 21% par celles des producteurs/diffuseurs/promoteurs locaux. Pour les organisateurs de festival, ces charges évoluent également (+5% par an) mais moins rapidement que pour l'ensemble des entreprises.

L'augmentation du total des charges de location de structures et de prestations techniques est marquée par une plus forte progression sur 2010-2012 et s'explique par les évolutions

des enveloppes déclarées par les producteurs nationaux et entrepreneurs de tournées (+22%) et les organisateurs de festivals (+7%).

D'autres postes de charges indiquent des progressions moyennes annuelles importantes comme les charges de communication (+10%) ou celles de transports, d'hébergement et de restauration (+12%) ou ont un poids très significatif dans le total des charges déclarées comme les salaires bruts des permanents et des intermittents qui pèsent pour 25% pour l'ensemble des entreprises²⁴.

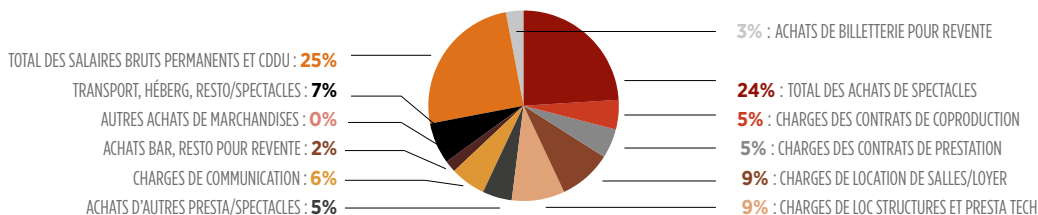
[24] Voir le chapitre « L'emploi » de ce document pour l'analyse de l'évolution de la masse salariale.

Répartition des principales charges liées au spectacle vivant des entreprises de spectacle de variétés selon l'activité principale de spectacle exercée²⁵ en 2012

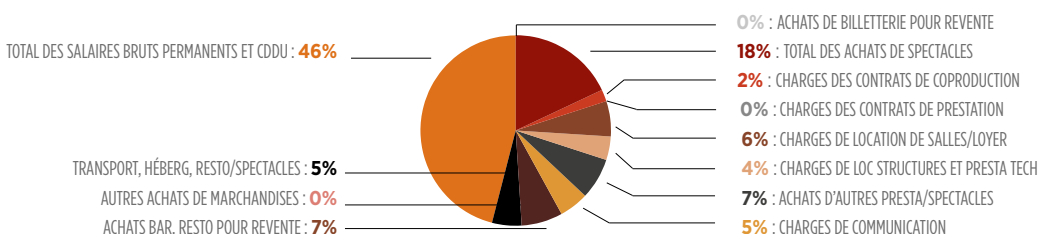
Les charges indiquées ne sont pas exhaustives. Elles sont tout de même présentées en pourcentage du total des charges des activités de spectacle indiquées par chaque catégorie d'entreprises pour illustrer les poids disparates qu'elles occupent au sein de l'économie des entreprises.

[25] A l'exception des exploitants de salle sans production/diffusion pour lesquels l'échantillon des répondants est trop réduit pour être représentatif.

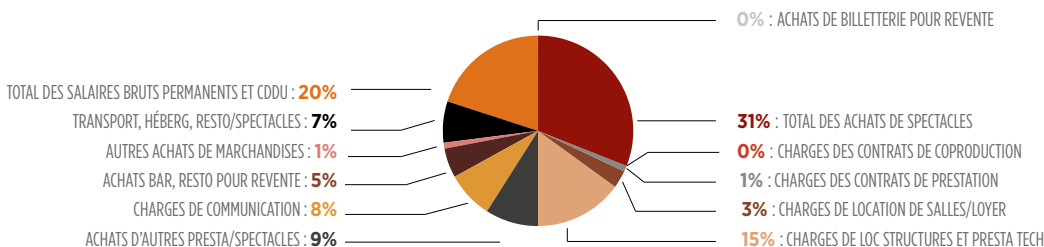
Ensemble des entreprises



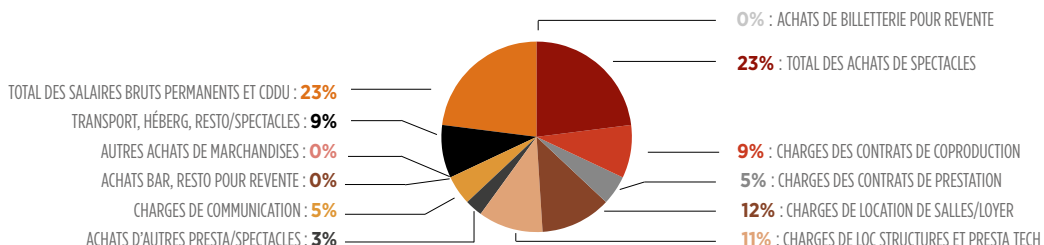
Exploitant de salle avec production/diffusion



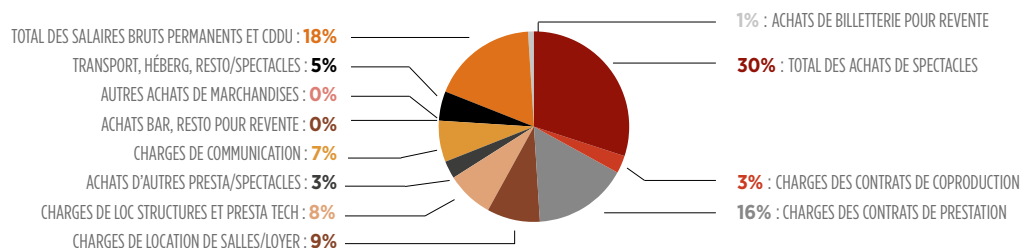
Organisateur de festival



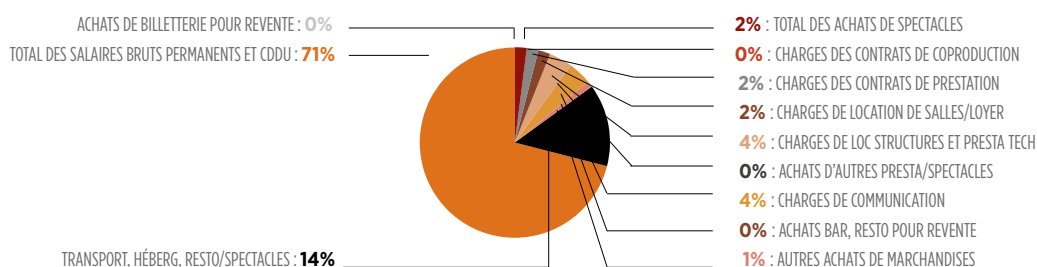
Producteur national/entrepreneur de tournées



Producteur/diffuseur/promoteur local



Compagnie/collectif d'artistes



Montants des principaux produits liés au spectacle vivant déclarés par les entreprises de spectacles de variétés exprimés pour 100 euros de billetterie et répartition en % par type d'activité principale de spectacle exercée – données 2012

Lecture des pourcentages en ligne	Exploitant de salle avec production/diffusion	Organisateur de festival	Producteur national/entrepreneur de tournées	Producteur/diffuseur/promoteur local	Compagnie/collectif d'artistes	TOTAL
Nombre d'entreprises de l'échantillon étudié	180	162	185	154	59	754
Recettes de billetterie	15 %	12 %	54 %	18 %	0 %	100 €
Total des ventes de spectacles	1 %	1 %	78 %	19 %	2 %	55 €
Produits des contrats de coproduction	3 %	2 %	32 %	9 %	1 %	8 €
Produits des contrats de presta/spectacles	1 %	3 %	27 %	69 %	0 %	10 €
Produits des locations de salles	42 %	7 %	0 %	3 %	0 %	4 €
Produits des presta tech & refacturations	27 %	5 %	26 %	38 %	0 %	4 €
Produits d'autres presta/spectacles	11 %	2 %	15 %	32 %	0 %	2 €
Autres produits liés au spectacles	2 %	7 %	79 %	5 %	0 %	1 €
Recettes activité bar, restauration	65 %	27 %	1 %	3 %	0 %	12 €
Autres recettes propres	16 %	35 %	40 %	6 %	2 %	2 €
Apport en numéraire des partenaires	9 %	74 %	13 %	2 %	0 %	5 €
Subventions organismes professionnels	18 %	30 %	37 %	10 %	4 %	4 €
Subventions publiques	55 %	33 %	2 %	7 %	2 %	25 €
Total des produits déclarés	18 %	13 %	47 %	18 %	1 %	231 €
Chiffre d'affaires HT déclaré	15 %	10 %	51 %	18 %	0 %	230 €

Note de lecture : en 2012, pour l'ensemble des entreprises de l'échantillon, à 100 euros de billetterie hors taxe correspondent 55 euros de recettes des ventes de spectacles (contrats de cession). Ces dernières sont générées à 78% par les producteurs nationaux/entrepreneurs de tournées, pour 19% par les producteurs/diffuseurs/promoteurs locaux et de 1 à 2% par les autres catégories d'entreprises de spectacles de variétés. Les exploitants de salle sans production/diffusion ne sont pas affichés dans ce tableau. C'est pourquoi la somme des pourcentages de la ligne n'atteint pas 100%.

Montants des principales charges liées au spectacle vivant déclarées par les entreprises de spectacles de variétés exprimées pour 100 euros de billetterie et répartition en % par type d'activité principale de spectacle exercée – données 2012

Lecture des pourcentages en ligne	Exploitant de salle avec production/diffusion	Organisateur de festival	Producteur national/entrepreneur de tournées	Producteur/diffuseur/promoteur local	Compagnie/collectif d'artistes	TOTAL
Nombre d'entreprises de l'échantillon étudié	180	162	185	154	59	754
Recettes de billetterie	15 %	12 %	54 %	18 %	0 %	100 €
Achats de billetterie pour revente	1 %	1 %	1 %	8 %	0 %	5 €
Total des achats de spectacles	12 %	19 %	44 %	24 %	0 %	41 €
Charges des contrats de coproduction	7 %	1 %	82 %	11 %	0 %	8 €
Charges des contrats de prestation	1 %	2 %	42 %	54 %	0 %	9 €
Charges de location de salles/loyer	12 %	5 %	62 %	18 %	0 %	15 €
Charges de loc structures et presta tech	7 %	24 %	52 %	16 %	0 %	16 €
Achats d'autres presta/spectacles	25 %	27 %	27 %	13 %	0 %	8 €
Charges de communication	15 %	20 %	42 %	22 %	0 %	10 €
Achats bar, resto pour revente	53 %	36 %	1 %	3 %	0 %	4 €
Autres achats de marchandises	7 %	44 %	37 %	9 %	4 %	0 €
Transport, héberg, resto/spectacles	10 %	14 %	60 %	14 %	1 %	13 €
Total des salaires bruts permanents et CDDU	29 %	11 %	42 %	13 %	2 %	43 €
Total des charges déclarées	16 %	15 %	46 %	19 %	1 %	173 €
Chiffre d'affaires HT déclaré	15 %	10 %	51 %	18 %	0 %	230 €

Note de lecture : en 2012, pour l'ensemble des entreprises de l'échantillon, à 100 euros de billetterie hors taxe correspondent 41 euros d'achats de spectacles (contrats de cession). Ces derniers sont déclarés pour 12% par les exploitants de salle avec production/diffusion, 19% par les organisateurs de festival, 44% par les producteurs nationaux/entrepreneurs de tournées, 24% par les producteurs / diffuseurs / promoteurs locaux. Les exploitants de salle sans production/diffusion ne sont pas affichés dans ce tableau. C'est pourquoi la somme des pourcentages de la ligne n'atteint pas 100%. Attention : les salaires indiqués sont les salaires bruts, les charges sociales n'apparaissent pas dans ce tableau.

FOCUS

LES EXPLOITANTS DE LIEUX PLURIDISCIPLINAIRES

En 2012, près du quart (23%) des représentations payantes des spectacles de musiques actuelles et de variétés se déroulent dans une salle de spectacles vivants pluridisciplinaires pour 9% des recettes de billetterie totales déclarées au CNV²⁶. Les exploitants de ces salles pluridisciplinaires avec production/diffusion sont donc des acteurs significatifs dans le champ des musiques actuelles et des variétés. Ils ne sont pas intégrés à l'échantillon principal de cette étude du fait de leur non spécialisation dans le champ des variétés. Mais à partir des données collectées, il a été identifié 128 exploitants de ce type salle sur lesquels il est possible de réaliser quelques indicateurs.

Ces structures sont le plus souvent des collectivités territoriales (villes notamment) ou des associations qui gèrent par exemple un théâtre, un centre culturel ou une scène nationale. En comparaison avec les exploitants de salles spécialisées en musiques actuelles et variétés avec production/diffusion, la part des associations au sein des exploitants de salles pluridisciplinaires est toujours majo-

ritaire (54%) en revanche celle des sociétés commerciales est plus faible (11%) et celle du secteur public plus importante (35%).

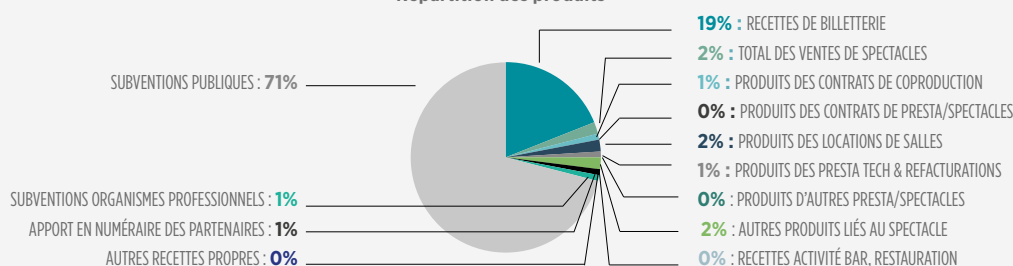
Les recettes de billetterie ont un poids plus faible dans le total des produits liés au spectacle déclarés chez les exploitants pluridisciplinaires, soit 19% comparé à 35% pour ceux spécialisés en variétés et musiques actuelles. Constat identique pour les recettes de bar & restauration qui occupent 2% dans le total des produits déclarés par les exploitants pluridisciplinaires (contre 19%) et pour les produits liés à la location de salle (2% contre 4%). La plus forte dimension publique au sein des établissements pluridisciplinaires s'illustre par un poids conséquent des subventions qui représentent 71% dans le total des produits déclarés (contre 33%). Au niveau des charges, la part du total des achats de spectacles est largement plus importante chez les exploitants pluridisciplinaires avec 31% du total de leurs charges liées au spectacle vivant contre 18% chez les exploitants spécialisés en variétés et musiques actuelles. A noter également, les parts un peu plus fortes des charges de

coproduction et de transports & hébergement avec respectivement 5% et 9% du total des charges par les exploitants de salles pluridisciplinaires. Les salaires des permanents et des intermittents ont un poids comparable dans les charges des deux types d'exploitants : 45% pour les spécialisés en variétés et musiques actuelles et 41% pour les pluridisciplinaires, mais il est fort probable que la masse salariale déclarée par ces derniers soit sousestimée du fait de la difficulté à répartir ou à valoriser les salaires de permanents affectés au sein d'une structure publique à différentes activités autres que celle du spectacle vivant.

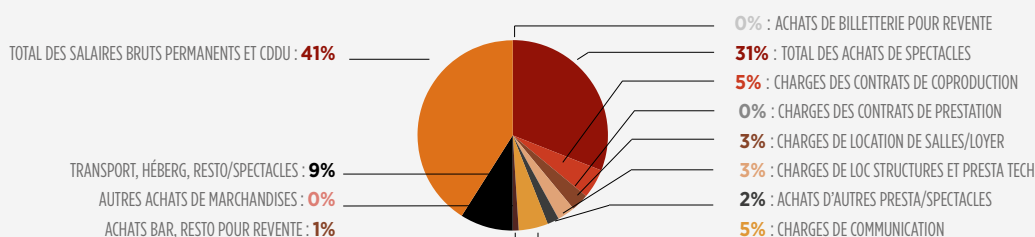
Entre 2008 et 2012, les recettes de billetterie évoluent moins rapidement sur la période pour les lieux pluridisciplinaires, avec une évolution moyenne de 2% par an contre 5% pour les lieux spécialisés en variétés (5%). Pour les autres postes budgétaires les évolutions sont assez similaires mais il faut relativiser ces remarques du fait d'un effectif très restreint de structures analysables de 2008 à 2012.

Répartition des principaux produits et charges liés au spectacle vivant des exploitants avec production/diffusion des salles pluridisciplinaires en 2012

Répartition des produits



Répartition des charges



[26] « Chiffres de la diffusion 2012 », CNV, septembre 2013, disponible sur www.cnv.fr

04. L'EMPLOI

RECOURS À L'EMPLOI DES ENTREPRISES DE SPECTACLE DE VARIÉTÉS

93% des entreprises déclarent recourir à l'emploi salarié en 2012. En majorité elles ont employé des salariés de façon permanente (63%), un peu moins d'un tiers y recourent de façon fréquente ou occasionnelle (29%).

Les entreprises qui n'ont pas eu recours à l'emploi salarié en 2012 (7%) sont, en majeure partie, soit des associations organisatrices de festivals ou de diffusion locale, soit des sociétés commerciales de production/diffusion sans lieu fixe au niveau national ou local.

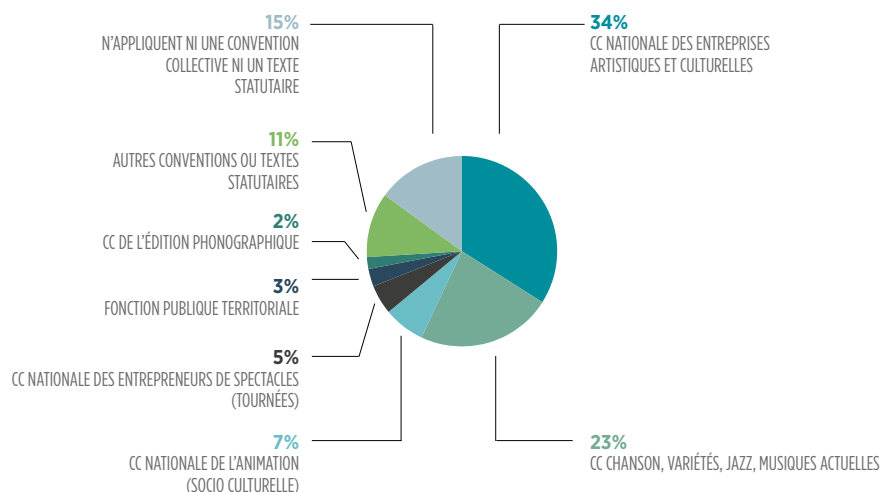
Répartition des entreprises en fonction du recours à l'emploi salarié et de sa fréquence en 2012

Entreprises déclarant... (lecture des % en colonne)	Part en %
Recourir en l'emploi salarié	93 %
de façon permanente	63 %
de façon fréquente	14 %
de façon occasionnelle	15 %
de façon exceptionnelle	2 %
Ne pas recourir à l'emploi salarié	7 %
Ensemble des entreprises	100 %

Parmi les entreprises employeuses de salariés en 2012, 85% déclarent appliquer une convention collective ou un texte statutaire.

Les conventions collective fréquemment appliquées²⁷ sont la Convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles (CCNEAC : appliquée par 34% des entreprises) et la Convention collective chanson, variétés, jazz, musiques actuelles (23%). Mais la situation est assez contrastée en fonction de l'activité principale de spectacle exercée par l'entreprise : la CCNEAC est majoritaire pour les compagnies/collectifs d'artistes (63%) ou presque majoritaire pour les exploitants de salle avec production/diffusion (47%) et les organisateurs de festivals (45%), tandis que la Convention collective chanson, variétés, jazz, musiques actuelles surpasse nettement la CCNEAC pour les producteurs nationaux/entrepreneurs de tournées (40% contre 13%) et, à un degré moindre, pour les producteurs/diffuseurs/promoteurs locaux (32% contre 26%).

Répartition des entreprises en fonction de l'application d'une convention collective (ou texte statutaire) en 2012



[27] Il s'agit des conventions collectives en vigueur en 2012. Le paysage conventionnel a été modifié en 2013 avec notamment l'extension le 1er juillet de la Convention collective nationale des entreprises du secteur privé du spectacle vivant. Voir à ce sujet : « Les conventions collectives du spectacle vivant : ce qui change en 2013 », dossier du CNV Info n°33 disponible sur www.cnv.fr.

Si 93% de l'ensemble des entreprises de spectacle de variétés déclarent recourir à l'emploi salarié, cette proportion varie en fonction du type d'emploi. En 2012, **78% des entreprises emploient du personnel permanent**²⁸ en contrat à durée indéterminée (CDI : 71%) et/ou en contrat à durée déterminée (CDD : 55%) **et 91% emploient du personnel en contrat à durée déterminée dit d'usage (CDDU)** pour les artistes et les techniciens (dans l'acception large de ce terme recouvrant à la fois les métiers techniques et administratifs) : 85% des artistes et 86% des techniciens.

Alors que la propension au recours à l'emploi permanent varie nettement en fonction de

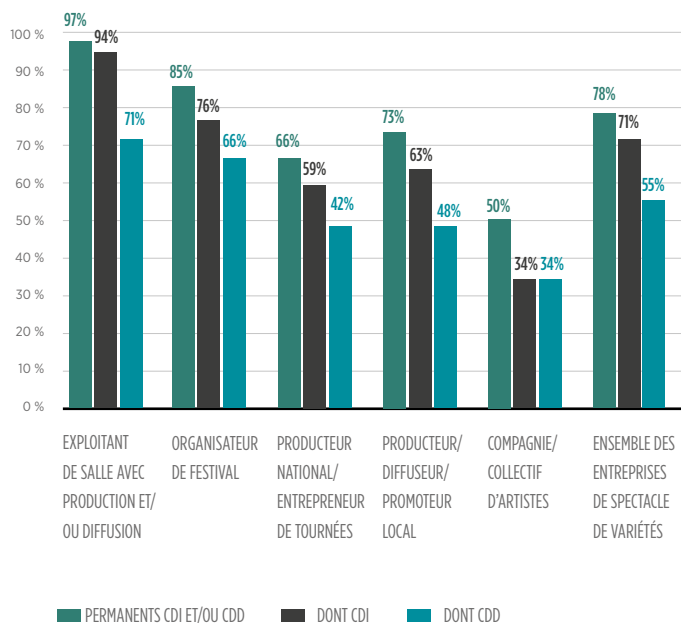
l'activité principale de spectacle exercée et de la classe de chiffres de d'affaires de l'entreprise, elle ne varie que très peu concernant le recours aux CDDU.

La quasi-intégralité des exploitants de salles avec production/diffusion emploie du personnel permanent (97%), à 94% sous forme de CDI et 71% sous forme de CDD. Le recours à l'emploi salarié permanent est aussi supérieur à la moyenne pour les organisateurs de festivals (85%). Il est en revanche plus faible pour les entreprises de spectacle sans lieu fixe : 66% pour les producteurs nationaux/entrepreneurs de tournées et 73% pour les producteurs/diffuseurs/promoteurs locaux. C'est au sein de ces

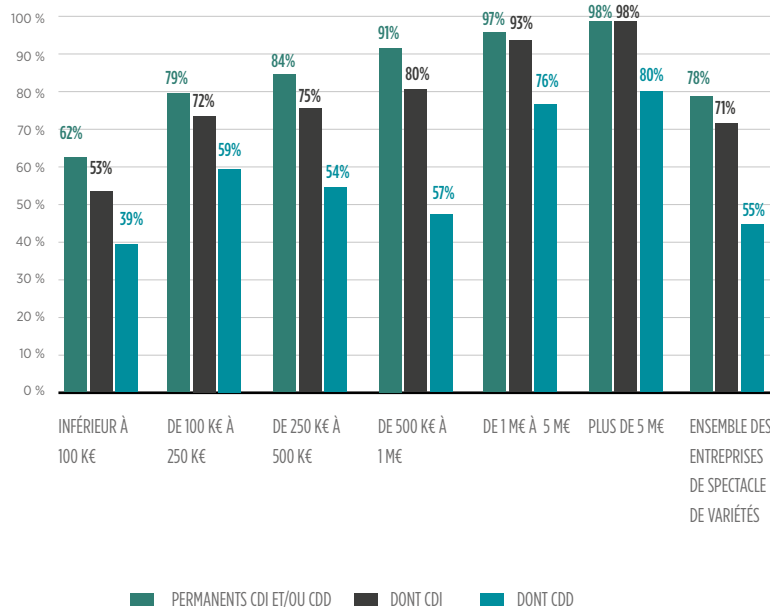
deux dernières catégories que l'on trouve le plus d'entreprises qui emploient du personnel non salarié (gérant non salarié par exemple). Quant aux compagnies/collectifs d'artistes, elles ne sont que 50% à recourir à l'emploi salarié sous forme de CDI et/ou de CDD. On les retrouve pour la plupart d'entre elles au sein de la classe de chiffre d'affaires la plus faible (inférieure à 100K€) qui affiche le taux le plus bas de recours à l'emploi de permanents (62%). Ce taux s'accroît nettement avec la classe de chiffre d'affaires, notamment pour les CDI : les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 1 million d'euros en 2012 dépassent les 90% de taux de recours aux salariés permanents et aux CDI.

Recours ou non à l'emploi de permanents (CDI, CDD) en 2012

En fonction de l'activité principale de spectacle exercée



En fonction de la classe de chiffre d'affaires de l'entreprise



Concernant le recours aux CDDU, les taux varient de 85% pour les producteurs/diffuseurs/promoteurs locaux à 97% pour les compagnies/collectifs d'artistes, ces deux catégories d'entreprises se distinguant également par le taux de recours aux CDDU artistes le plus faible pour le premier (77%) et le plus fort pour le second (97%). Les producteurs nationaux/entrepreneurs de tournées et les exploitants de salle

avec production/diffusion présentent des taux de recours aux CDDU comparables (respectivement 95% et 94%), avec une propension légèrement plus forte des entrepreneurs sans lieu fixe au recours à l'emploi de CDDU artistes (93% contre 88% pour les lieux de diffusion). Ce sont les lieux de diffusion qui font le plus appel aux CDDU techniciens avec un taux de 90%, mais ce taux ne descend pas au-dessous

de 81% toutes catégories confondues. Aucune différence significative n'est observée en fonction des classes de chiffres d'affaires si ce n'est un recours plus faible aux CDDU techniciens pour les entreprises les plus petites (77% pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 100 K€).

[28] On entend par personnel permanent dans ce document le personnel employé par l'entreprise sous forme de CDI comme de CDD du régime général d'assurance chômage. Ils sont distingués des personnels employés en CDDU qu'il s'agisse des artistes, des techniciens ou du personnel administratif.

L'emploi de salariés permanents et intermittents par les entreprises de spectacle de variétés est comparable en termes de volume d'heures comme de masse salariale. En 2012, le volume d'heures salariées des entreprises de spectacle de variétés se répartit entre 54% pour les permanents (45% pour les CDI et 9% pour les CDD) et 46% pour les CDDU (25% pour les artistes et 21% pour les techniciens). Ces parts s'inversent lorsque l'on répartit l'ensemble de la masse salariale brute équivalente : 54% pour les CDDU et 46% pour les permanents.

Répartition du total du volume d'heures et de la masse salariale brute en fonction du type d'emploi en 2012



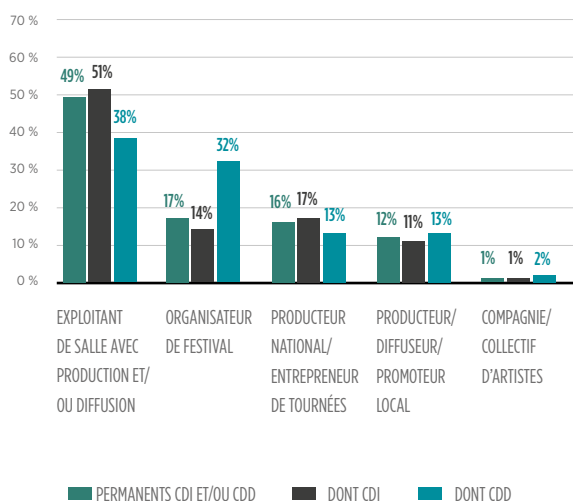
En volume d'heures, l'emploi permanent est pour près de la moitié (49%) concentré au sein des exploitants de salle avec production et/ou diffusion, catégorie qui représente 31% du nombre d'employeurs de permanents et 46% de leur masse salariale brute. En revanche, ce sont

les producteurs/entrepreneurs de tournées qui pèsent pour près de la moitié (48%) du volume d'emploi des CDDU pour 59% de la masse salariale brute alors qu'ils ne représentent que 24% du nombre total d'employeurs. Leur poids est encore supérieur dans l'emploi artistique : ils

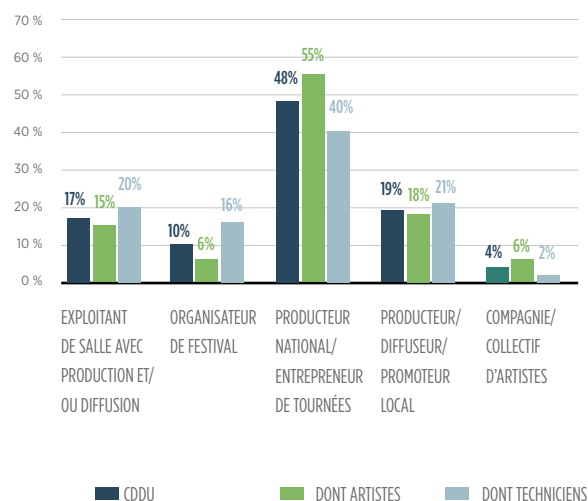
concentrent 55% du volume d'emploi des CDDU artistes pour 66% de leur masse salariale brute. Les organisateurs de festivals se distinguent par un poids important dans le total du volume d'emploi des CDD (32%).

Répartition du volume total d'heures en fonction de l'activité principale de spectacle en 2012

Permanents (CDI+CDD)



CDDU artistes / techniciens

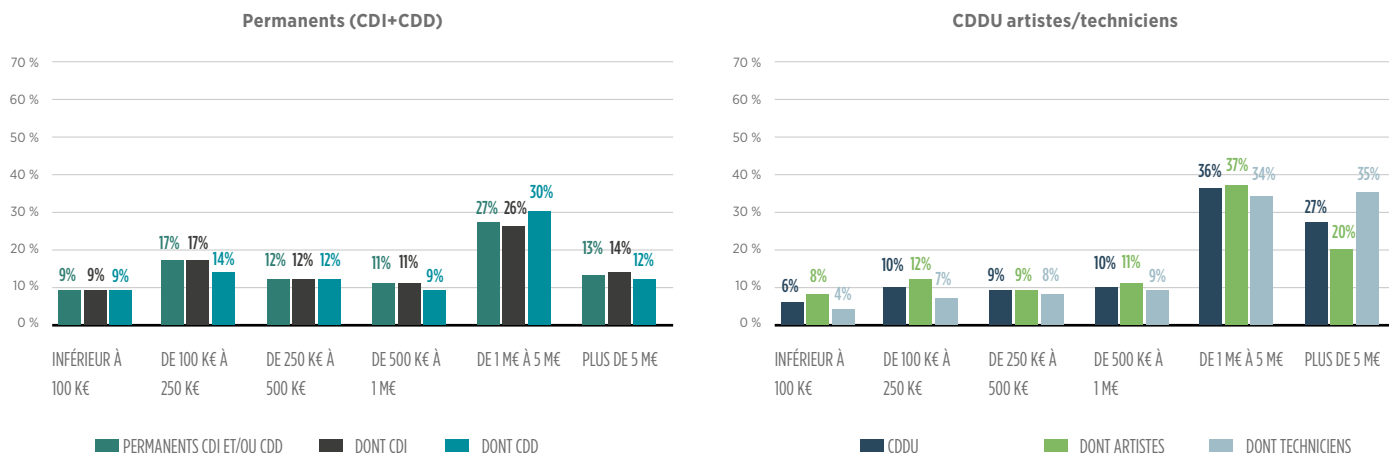


La répartition par classe de chiffre d'affaires fait apparaître logiquement la prédominance dans le volume total d'emploi des entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse 1 million d'euros (40% de l'emploi permanent et 63% de l'emploi intermittent). Cette part est encore

accentuée en termes de masse salariale : 46% pour les permanents et 73% pour les CDDU. Il n'en demeure pas moins que la majorité des employeurs de permanents comme de CDDU sont des entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 500 K€ : ils représentent 54% des

employeurs de permanents pour 38% du volume d'emploi et 32% de la masse salariale, et 59% des employeurs de CDDU pour 25% du volume d'emploi et seulement 17% de la masse salariale.

Répartition du volume total d'heures en fonction du chiffre d'affaires en 2012



RECOURS AUX STAGIAIRES, AUX BÉNÉVOLES ET À LA MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL

En 2012, 37% des entreprises de spectacle de variétés déclarent recourir aux stagiaires, 39% à des bénévoles et 9% seulement à du personnel mis à disposition. Le taux de recours est très différencié en fonction de l'activité principale de spectacle exercée, un peu moins en fonction de la classe de chiffre d'affaires de l'entreprise.

Le taux de recours aux stagiaires dépasse 50% pour les exploitants de salle avec production/diffusion et les organisateurs de festivals. A elles-deux ces catégories d'entreprises concentrent 72% des heures de stagiaires du secteur. Les entreprises sans lieux fixe (à l'exception des compagnies/collectifs d'artistes qui n'y font pratiquement pas appel) recourent pour environ un quart d'entre-elles aux stagiaires

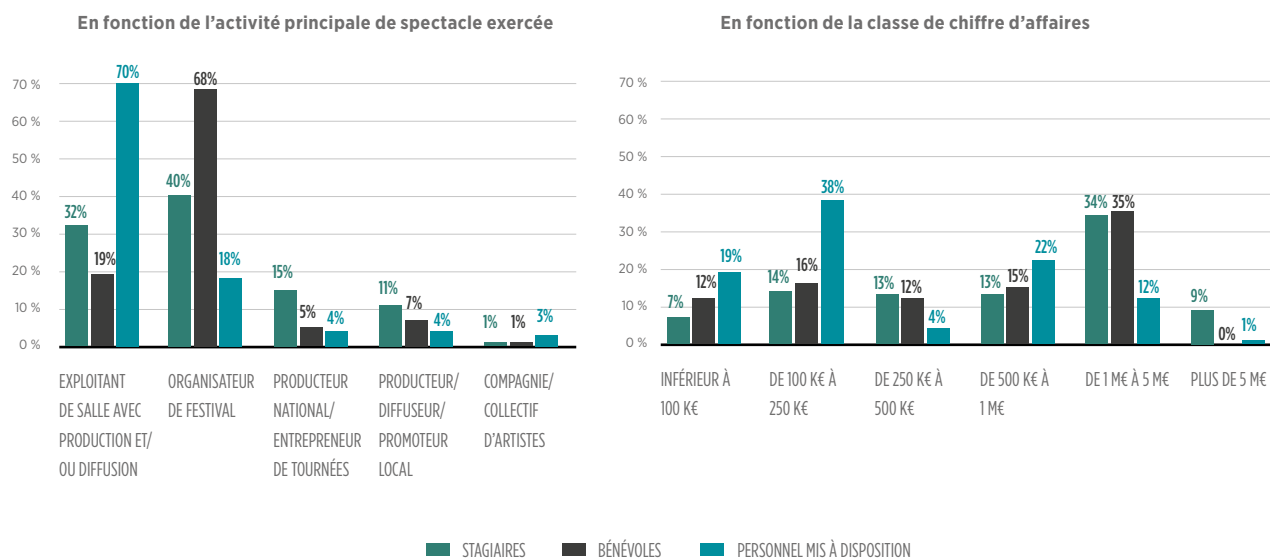
pour un volume total horaire comparable, de l'ordre de 26%. Ce sont plutôt les entreprises les plus grosses qui font appel aux stagiaires : les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 500K€ accueillent pour plus de 50% d'entre elles des stagiaires et concentrent 56% du volume horaire total.

Ce sont les organisateurs de festivals qui font le plus appel aux bénévoles : 75% des entreprises de cette catégorie. Elles concentrent 68% du volume total d'heures de bénévolat déclaré. Suivent les exploitants de salles avec production/diffusion qui sont 52% à recourir au bénévolat mais qui ne concentrent que 19% du volume total d'heures. Même si le taux de recours est bien supérieur pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 500 K€

(45 à 50%), ce sont les entreprises dont le chiffre d'affaires est compris entre 1 et 5 millions d'euros qui se distinguent par un poids important dans le volume total d'heures de bénévolat : 35% alors qu'elles ne sont que 20% à mobiliser des bénévoles.

Enfin, le personnel mis à disposition concerne plutôt les exploitants de salle avec production/diffusion qui concentrent 70% du volume total d'heures, avec cependant un taux de recours assez faible puisque seules 14% des entreprises de cette catégorie déclarent en bénéficier (taux comparable à celui affiché par les organisateurs de festivals qui ne concentrent pour leur part que 18% du volume horaire).

Répartition du volume total d'heures de stagiaires, bénévoles et du personnel mis à disposition en 2012



RATIOS CLÉS ET PRINCIPALES ÉVOLUTIONS

Sur la base des données communiquées par un échantillon d'entreprises commun aux années 2008, 2010 et 2012, il apparaît que **le volume d'emploi total en nombre d'heures et la masse salariale brute se sont accrus dans les mêmes proportions (+21%) entre 2008 et 2012, soit un taux annuel moyen de 5%**, ce qui correspond à un salaire horaire moyen stable, tous types de contrats confondus, à 19 euros brut.

Évolutions 2008-2012 du volume moyen d'emploi et des salaires bruts moyens pour les répondants communs

	2008-2010	2010-2012	2008-2012
Evolution du volume d'emploi en nombre d'heures			
Permanents	9 %	6 %	16 %
dont CDI	11 %	9 %	21 %
dont CDD	3 %	-7 %	-4 %
CDDU	17 %	8 %	26 %
dont Artistes	19 %	13 %	34 %
dont Techniciens	14 %	4 %	18 %
TOTAL	13 %	7 %	21 %
Evolution de la masse salariale brute en euros			
Permanents	13 %	10 %	24 %
dont CDI	16 %	12 %	31 %
dont CDD	-3 %	-1 %	-4 %
CDDU	5 %	12 %	18 %
dont Artistes	1 %	25 %	27 %
dont Techniciens	9 %	-1 %	8 %
TOTAL	8 %	11 %	21 %
Evolution du salaire horaire moyen en euros			
Permanents	3 %	4 %	7 %
dont CDI	5 %	3 %	8 %
dont CDD	-6 %	7 %	0 %
CDDU	-10 %	4 %	-7 %
dont Artistes	-15 %	11 %	-5 %
dont Techniciens	-4 %	-4 %	-8 %
TOTAL	-4 %	4 %	0 %

Ce premier constat masque des disparités d'évolution entre les différents types d'emploi salarié. Alors que pour les permanents le volume horaire d'emploi s'est accru moins fortement (+16%) que la masse salariale (+24%), la situation a été quasi-exactement inverse pour les intermittents, soit une hausse de 26% du volume et de 18% de la masse salariale. Parmi les permanents, l'accroissement est intégralement dû à l'évolution des postes en CDI, ceux en CDD ayant connu à la fois une baisse en volume et en valeur sur l'ensemble de la période. Du côté des CDDU, ceux concernant les artistes se sont accrus très fortement en volume horaire (+34%), nettement plus que ceux concernant les techniciens (+18%). Mais dans un cas comme dans l'autre l'accroissement de la masse salariale a été inférieure à celle du volume horaire. A noter toutefois, les évolutions irrégulières enregistrées

pour les CDDU artistes. **En moyenne, pour l'ensemble des entreprises de spectacle de variétés, les permanents sont passés de 3,6 emplois salariés en équivalent temps plein (ETP) par entreprise en 2008 à 4,2 en 2012 (soit +0,6 ETP)** avec une nette hausse des ETP en CDI de 2,9 à 3,5 et une baisse du nombre d'ETP en CDD de 0,8 à 0,7. **Du côté des CDDU, l'évolution du nombre d'heures rapportées à un « équivalent temps plein intermittent » sur la base de 600 heures annuelles fait apparaître une croissance de 2,3 ETP entre 2008 et 2012, de 8,6 à 10,9**, avec une croissance de 1,5 ETP pour les artistes et de 0,8 ETP pour les techniciens.

La croissance totale du volume horaire d'emploi et de la masse salariale brute entre 2008 et 2012 a été assez comparable dans chacune

des catégories d'entreprises à l'exception des producteurs/diffuseurs/promoteurs locaux. Ces derniers ont en effet connu une croissance faible du volume d'emploi (+7%) sans hausse de la masse salariale (0%). Pour les autres catégories, la hausse du volume d'emploi s'est échelonnée de +19% à +28% et celle de la masse salariale de +19% à +29%. Parmi les évolutions les plus notables, il faut souligner le fort accroissement du volume d'emploi en CDI pour les exploitants de salle avec production/diffusion (+23%, de 5,4 ETP en 2008 à 6,7 en 2012), l'augmentation du volume d'emploi des CDDU artistes par les producteurs nationaux, entrepreneurs de tournées (+39%, de 10,3 ETP intermittent à 14,3), ou encore la forte hausse du volume d'emploi de CDDU techniciens pour les salles (+31%, de 2,9 ETP intermittent à 3,8) et les festivals (+62%, de 2,4 ETP intermittent à 3,9).

Volume moyen d'emploi et salaires bruts moyens en fonction de l'activité principale de spectacle en 2012

	Exploitant de salle avec production/diffusion	Organisateur de festival	Producteur national/ Entrepreneur de tournées	Producteur/ Diffuseur/ Promoteur local	Compagnie/ Collectif d'artistes	Ensemble des entreprises
Volume d'emploi en nombre moyen d'équivalent temps plein (ETP)*						
Permanents	7,8	3,6	2,7	2,4	0,6	4,2
dont CDI	6,7	2,4	2,3	2,0	0,5	3,5
dont CDD	1,1	1,1	0,4	0,4	0,1	0,7
CDDU	6,4	5,7	22,3	11,8	5,4	10,9
dont Artistes	2,6	1,8	14,3	5,6	4,4	5,9
dont Techniciens	3,8	3,9	8,0	6,2	1,0	5,0
NOMBRE MOYEN D'HEURES	17 988	9 912	18 348	11 525	4 402	14 238
Répartition de la masse salariale brute moyenne en euros						
Permanents	78 %	62 %	22 %	35 %	21 %	46 %
dont CDI	69 %	45 %	20 %	30 %	17 %	40 %
dont CDD	9 %	17 %	2 %	5 %	5 %	6 %
CDDU	22 %	38 %	78 %	65 %	79 %	54 %
dont Artistes	8 %	12 %	50 %	29 %	61 %	30 %
dont Techniciens	14 %	26 %	28 %	36 %	17 %	24 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Montant moyen des salaires bruts	276 551 €	159 421 €	480 284 €	205 549 €	70 486 €	275 353 €
Moyenne du salaire brut horaire	15 €	16 €	26 €	18 €	16 €	19 €

* ETP = Equivalent temps plein annuel calculé sur la base de 1 820 heures pour les permanents et de 600 en moyenne pour les intermittents (CDDU) soit l'équivalent approximatif de 507 heures sur 10 mois pour les techniciens et sur 10,5 mois pour les artistes établis comme seuil d'ouverture des droits du régime dérogatoire au règlement général de l'assurance chômage pour les salariés intermittents.

Entre 2008 et 2012, le taux de recours aux bénévoles s'est légèrement accentué notamment de la part des organisateurs de festivals. Pour l'ensemble des entreprises, le nombre moyen d'équivalent temps plein est passé de 0,6 en 2008 à 0,8 en 2012 et pour les organisateurs de festivals de 1,9 à 2,6. Le taux de recours aux stagiaires s'est lui aussi légèrement accentué notamment pour les exploitants de salle avec

production/diffusion et au total l'accroissement du volume moyen horaire a fait passer l'équivalent temps plein de 0,2 à 0,3. En revanche, le taux de recours au personnel mis à disposition a eu tendance à se réduire entre 2008 et 2012 : très légèrement pour les exploitants de salle avec production/diffusion mais plus sensiblement pour les organisateurs de festivals. Son poids en équivalent temps plein est resté

inchangé et très faible (0,1 ETP), quoique très légèrement plus élevé pour les exploitants de salle avec production/diffusion (0,3). **Au total, le recours à des ressources humaines autres que les salariés permanents et intermittents est passé de 0,9 en 2008 à 1,2 ETP en 2012 en moyenne par entreprise**, l'accroissement le plus fort étant enregistré par les organisateurs de festivals (de 2,3 à 3,3 ETP).

Volume moyen de recours aux stagiaires, bénévoles et mises à disposition en fonction de l'activité principale de spectacle en 2012 (en ETP*)

	Exploitant de salle avec production/diffusion	Organisateur de festival	Producteur national/ Entrepreneur de tournées	Producteur/ Diffuseur/ Promoteur local	Compagnie/ Collectif d'artistes	Ensemble des entreprises
Stagiaires	0,3	0,6	0,2	0,2	0,0	0,3
Bénévoles	0,6	2,6	0,2	0,3	0,1	0,8
Personnel mis à disposition	0,3	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1
TOTAL	1,3	3,3	0,4	0,5	0,2	1,2

* ETP = Equivalent temps plein annuel calculé sur la base de 1 820 heures

FOCUS

LES ENTREPRISES DONT LE CA EST COMPRIS ENTRE 100 K€ ET 5 M€

Afin de fournir une image plus proche de la réalité de ce que connaissent les entreprises « moyennes » du secteur des musiques actuelles et des variétés, ce focus propose de se concentrer sur celles dont le chiffre d'affaires est compris entre 100K€ et 5 millions d'euros. L'échantillon se compose alors de 501 entreprises et de 348 pour établir les évolutions de 2008 à 2012. Le poids de chaque catégorie d'activité de spectacle vivant est similaire à celui de l'échantillon initial avec plus de 20% d'entreprises par type d'activité à l'exclusion des exploitants de salle sans production/diffusion et des compagnies et collectifs d'artistes qui, du fait d'une sous-représentation de leurs effectifs, ne sont pas analysés dans ce focus.

L'absence des entreprises de plus de 5 millions d'euros, très majoritairement constituées de producteurs nationaux/entrepreneurs de tournées, modifie sensiblement la répartition des produits et des charges déclarés en poids et en masse.

Les recettes de billetterie toujours majoritaires en part dans le total des produits déclarés pour chacune des catégories d'activité ne le sont plus chez les producteurs nationaux/entrepreneurs de tournées, passant de 50% à 21% du total de leurs produits. Basculement inverse, et sans doute corrélé, pour les ventes de spectacles qui passent en part de 40% à 68%. Les frais de

location de salle diminuent également en part de 12% à 7% du total des charges déclarées. Une forte augmentation de la part des salaires des permanents et des intermittents est observable passant de 23% à 40%, hausse qui est sans doute à rapprocher de la baisse de 9% à 3% en part des co-productions. Ce constat caractérise bien l'activité des plus grosses entreprises de producteurs nationaux/entrepreneurs de tournées orientée sur la production ou la co-production en direct avec détention de billetterie et location de lieux de diffusion, et celle des moyennes entreprises parmi ces producteurs plus centrée sur la vente de spectacles auprès des différents diffuseurs.

La très forte concentration des principales masses budgétaires sur la catégorie des producteurs nationaux / entrepreneurs de tournées est atténuée voire effacée. Ces producteurs qui représentaient plus de la moitié du chiffre d'affaires total ne pèsent plus que 30%. Leurs poids dans les recettes de billetterie passent de 54% à 17% et de 44% à 19% pour les achats de spectacles, avec une répartition plus équilibrée entre les autres types de métiers.

La hausse moyenne par an de 2008 à 2012 du total des produits et charges est plus faible pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est compris entre 100K€ et 5 millions d'euros. Plus précisément, les recettes de billetterie

progressent moins rapidement de 11% à 8% et les ventes de spectacles également, de 8% à 6%. La très forte évolution de 36% des charges de co-production disparaît en passant à 3%, signe qu'elle est liée à quelques importants producteurs nationaux. Les producteurs nationaux/entrepreneurs dont le chiffre d'affaires est situé entre 100K€ et 5 millions d'euros affichent eux une stabilité de ces charges (+1%) contrebalancée par une augmentation du total des achats de spectacles de 14% par an de 2008 à 2012. Il semble donc que l'achat de spectacles des plus gros producteurs nationaux n'a pas subi de forte hausse sur la période à l'inverse de ceux des producteurs de classes de chiffres d'affaires plus faibles.

En l'absence des plus grosses entreprises, les charges de location de salles et celles de structures ou de prestations techniques progressent plus faiblement entre 2008 et 2012. L'organisation technique de grands événements dans des lieux de grande capacité, activité propre à ces grosses entreprises, semble donc avoir connu sur la période une hausse des charges inhérentes plus fortes que pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est situé entre 100K€ et 5 millions d'euros.

Quelques postes de produits et de charges liés au spectacle vivant des entreprises de spectacle de variétés dont le chiffre d'affaires est compris entre 100 K€ et 5 M€

	% du total produits	TCAM* 2008-2012		% du total charges	TCAM* 2008-2012
Nombre d'entreprises	501	348	Nombre d'entreprises	501	348
Recettes de billetterie	31 %	8 %	Total des achats de spectacles	26 %	5 %
Total des ventes de spectacles	26 %	6 %	Charges des contrats de coproduction	2 %	3 %
Recettes activité bar, restauration	7 %	14 %	Charges de location de salles/loyer	6 %	8 %
Subventions organismes prof.	2 %	9 %	Charges loc structures, presta tech	9 %	5 %
Subventions publiques	20 %	5 %	Salaires bruts permanents et CDDU	31 %	5 %
TOTAL DES PRODUITS DÉCLARÉS	100 %	7 %	TOTAL DES CHARGES DÉCLARÉES	100 %	6 %

*taux de croissance annuel moyen

FOCUS

Les entreprises dont le chiffre d'affaires est compris entre 100 K€ et 5 M€ connaissent une croissance du chiffre d'affaires total légèrement plus faible que l'ensemble de l'échantillon avec une évolution moyenne de 6% sur la période 2008-2012. En valeur, les structures entre 1 et 5 millions d'euros réalisent 72% du chiffre d'affaires global et ce sont leurs résultats qui tirent le chiffre d'affaires à la hausse.

Ces entreprises présentent en 2012 un résultat d'exploitation et une rentabilité commerciale de l'activité légèrement négatifs (respectivement 1% et 0,3% du chiffre d'affaire) alors que ces résultats étaient légèrement positifs en 2008. L'accroissement de leurs charges d'exploitation (+7% par an), notamment de leurs charges externes, a été supérieur à celui de leurs produits d'exploitation (+6% par an).

Principaux soldes intermédiaires de gestion et ratios financiers en 2012

Pour 620 comptes étudiés	En % du CA
Chiffre d'affaires H.T	100 %
Chiffre d'affaires H.T à l'export	3 %
Valeur ajoutée	23 %
Subventions d'exploitation	24 %
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	3 %
Résultat d'exploitation	-1 %
Résultat net comptable	-0 %
Capacité d'autofinancement (CAF)	1 %
	Ratios
Poids de la charge financière	21 %
Rentabilité commerciale de l'activité	-0 %
Rentabilité financière	-3 %
Autonomie financière	20 %
Taux d'endettement	14 %

05. APPROCHE DU POIDS DU SECTEUR DU SPECTACLE DE VARIÉTÉS

LES ENTREPRISES DE SPECTACLE DE VARIÉTÉS AU REGARD DE L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES DE SPECTACLE VIVANT

Une première approche du poids des entreprises de spectacle de variétés consiste à retenir l'approche par la détention d'au moins une licence d'entrepreneur de spectacle vivant²⁹.

Elle est permise grâce à l'exploitation du fichier des licences d'entrepreneurs de spectacles vivants (base Atalie) géré par la Direction générale de la création artistique (DGCA) du Ministère de la Culture et de la Communication et des services des licences des Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) en régions³⁰. L'exploitation de cette base réalisée par le Bureau de l'observation, de la performance et du contrôle de gestion de la DGCA, que le CNV tient ici à remercier, fait apparaître que **22 699 structures sont détentrices de licences d'entrepreneurs de spectacle vivant valides au 31 décembre 2012 (pour un total de 38 543 licences délivrées) et que parmi elles 4 095 ont indiqué relever du champ des musiques actuelles et des variétés³¹ (soit 18% du total des détenteurs de licences)**. Avec 1103 entreprises de spectacle de musiques actuelles et de variétés selon une approche similaire, l'échantillon du CNV couvre donc 27% de la population totale d'entreprises de ce champ.

L'exploitation des données de la base des licences et leur rapprochement avec les données recueillies par le CNV permettent de mettre en perspective d'autres caractéristiques des entreprises de spectacle de musiques actuelles et de variétés :

- Les entreprises des spectacles de variétés sont dans des proportions bien plus importantes que dans les autres disciplines du spectacle vivant des sociétés commerciales : 40% contre 20% pour l'ensemble des structures détentrices de licences d'entrepreneur de spectacle.
- L'ensemble des producteurs, entrepreneurs de tournées et diffuseurs sans lieu fixe (tant au niveau national que local) sont dans les variétés bien plus prépondérants que dans l'ensemble du spectacle vivant et les compagnies et collectifs d'artistes beaucoup moins représentés.

Cette approche par les licences peut être complétée par l'approche habituellement utilisée, notamment par la statistique publique, par le code décrivant l'activité principale exercée (APE) au sens de l'INSEE et inscrit au répertoire Sirene³². Au 1er janvier 2013, 22 398 entreprises (et 23 094 établissements) relèvent de l'un des trois codes du spectacle vivant (90.01Z, 90.02Z et 90.04Z).

On notera la proximité du total du dénombrement par ces deux approches, même si elles ne couvrent pas exactement les mêmes réalités. Ainsi, selon le fichier des licences en cours de validité au 31 décembre 2012, 24% des structures détentrices d'une licence d'entrepreneur de spectacle relèvent d'un code APE autre que celui du spectacle vivant. C'est le cas de 17% des entreprises de spectacle de variétés étudiées par le CNV dans le cadre de ce document.

[29] C'est la plus proche de celle retenue par le CNV, puisque rappelons-le, les entreprises que l'établissement connaît le mieux sont celles qui lui sont affiliées et que pour être affiliée une entreprise doit détenir une licence

[30] Le Ministère de la Culture et de la Communication met régulièrement en ligne le fichier des

licences en cours de validité sur son site internet (voir : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Disciplines-secteurs/Musique-En-pratique/Liste-des-licences-d'entrepreneur-de-spectacles-vivants-en-cours-de-validite>)

[31] Lors du dépôt du dossier Cerfa de demande de licence, un certain nombre de questions sont

posées aux postulants dont celle portant sur l'activité dominante de l'organisme. Deux des 10 disciplines proposées peuvent être assimilées au champ des musiques actuelles et variétés au sens du CNV, à savoir : « Variétés, chansons, jazz, musiques actuelles » et « Cabaret, arts visuels, revues, attractions qui les accompagnent ».

[32] Le REE (Répertoire des entreprises et des établissements) - Sirene (Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises et de leurs Établissements), est en France le point de départ du dispositif d'étude du dénombrement des entreprises et des organismes et de leurs établissements. Il gère un identifiant unique attribué aux personnes morales et physiques,

le numéro Siren, ainsi qu'à chacun de leurs établissements, le numéro Siret. Le fichier détail « Dénombrement des entreprises et des établissements » est mis en ligne sur le site de l'INSEE (<http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/fichiers-detail.asp>).

LES ENTREPRISES DE SPECTACLE DE VARIÉTÉS DANS L'EMPLOI DU SPECTACLE VIVANT

Le Groupe Audiens produit des données précises sur les employeurs, le volume d'emploi et la masse salariale brute du spectacle vivant^[33]. En outre, le Service pilotage et statistiques du Groupe Audiens, que le CNV tient ici aussi à remercier, communique à sa demande des informations plus précises concernant les entreprises qui lui sont affiliées. Sur la base de l'ensemble de ces informations, il est possible d'estimer le poids des entreprises de spectacle de variétés dans l'ensemble de l'emploi des entreprises de spectacle vivant. Il s'agit cependant d'une **estimation à prendre avec précautions** dans la mesure où elle s'appuie sur les entreprises connues des services du CNV et non sur l'ensemble des entreprises actives dans ce champ^[34].

Pour 2012, Audiens recense 19 160 entreprises de spectacle vivant relevant de la branche professionnelle (dont le code APE est celui du spectacle vivant) employant 57 095 individus en contrats permanents (CDI ou CDD) et 143 092 individus en CDDU (artistes et techniciens) pour une masse salariale totale brute de 1 382 millions d'euros^[35].

Sur la base d'une estimation combinant le poids des détenteurs de licences relevant des codes APE du spectacle vivant et le taux de recours à l'emploi des entreprises de spectacle vivant, **le nombre d'entreprises de spectacle de variétés employeuses peut être estimé à un peu moins de 3 000^[36], soit 15% du nombre total d'employeurs.**

Il ne nous est pas possible à ce stade d'estimer la part de ces entreprises dans le total de l'emploi en nombre d'individus. En revanche, en termes de masse salariale brute une estimation grossière peut être réalisée. Les rémunérations brutes des 866 entreprises de spectacle de variétés de l'échantillon de l'étude CNV qui correspondent aux employeurs du spectacle vivant (code APE) atteignent 290 millions d'euros. Ces entreprises représenteraient donc 30% du secteur (866 à comparer aux 2 923 employeurs estimés) mais vraisemblablement une part bien plus importante dans le total de la masse salariale. En retenant que cette part est de l'ordre de 80%, **on peut estimer à 350 millions d'euros la masse salariale brute des entreprises de spectacle de variétés (soit 25% du total de la masse salariale brute du secteur indiquée par Audiens)**, qui se répartit entre 147 millions d'euros pour les salaires des permanents (23%) et 203 millions d'euros de salaires des intermittents (27%).

Cette estimation semble plausible car elle correspond à l'ordre de grandeur obtenu par un autre mode d'estimation. Dans le cadre de cette étude, la répartition des charges et produits des entreprises de spectacles de variétés fait apparaître que pour 100 euros de billetterie, la masse salariale brute totale atteint 43 euros. En 2012, le montant total de billetterie déclarée au CNV atteint 639 millions d'euros. Si l'on considère que cela représente environ 80% de ce qui aurait dû être déclaré au CNV, on obtient un montant de 800 millions d'euros, soit 344 millions d'euros de masse salariale brute (800x43/100).

L'estimation peut être également réalisée en termes de volume horaire d'emploi sur les mêmes bases que la masse salariale brute. Celle-ci aboutit à une estimation du **volume total horaire d'emploi salarié de 18,7 millions d'heures (9,4 millions pour les permanents, 9,3 millions pour les intermittents) pour les entreprises de spectacles de variétés soit 10 274 équivalents temps plein (ETP) sur la base d'un horaire annuel moyen de 1 820 heures**, 5 164 ETP permanents et 5 110 intermittents. Pour ces derniers, si l'on retient comme précédemment dans la partie « L'emploi » un volume horaire moyen annuel de 600 heures salariées, on atteint un nombre d'ETP intermittents de 15 500.

[33] Ces données sont notamment publiées dans le tableau de bord statistique de l'Observatoire des métiers du spectacle vivant pour la partie « Les employeurs et l'emploi dans le spectacle vivant » disponible sur le site de la Commission Paritaire Emploi Formation du Spectacle Vivant

(CPNEF-SV) : <http://www.cpnefsv.org/donnees-statistiques/tableau-bord/donnees-nationales>.

[34] Il est cependant probable que la majorité du volume et de la masse salariale soit générés par ces entreprises qui, rappelons-le, représentent un peu plus du

quart de l'ensemble des structures détentrices de licences dans ce champ.

[35] Les salaires indiqués par Audiens sont les salaires bruts après abattements pour frais professionnels.

[36] 4 095 détenteurs de licences dont 83% relèvent des codes APE du spectacle vivant dont 86% recourent à l'emploi (rapport entre le nombre total d'employeurs selon Audiens et le nombre d'entreprises selon Sirene), soit 2 923.

CHIFFRE D'AFFAIRES DES ENTREPRISES DE SPECTACLE DE VARIÉTÉS AU REGARD DU SPECTACLE VIVANT MARCHAND ET D'AUTRES SECTEURS D'ACTIVITÉ

La comparaison des résultats de l'enquête CNV avec ceux de l'ESANE³⁷, dont les résultats provisoires pour l'année 2012 sont parus en août 2014, permet d'apporter quelques informations sur le poids du secteur des musiques actuelles et des variétés dans l'ensemble du spectacle vivant marchand mais aussi de le comparer à d'autres secteurs d'activité.

Le chiffre d'affaires total du secteur marchand du spectacle vivant³⁸ atteint selon l'INSEE, 5,1 milliards d'euros en 2012.

Si l'on retient le chiffre d'affaires des entreprises de spectacle de variétés de notre échantillon de 926 entreprises, soit 1,3 milliard d'euros, et qu'on lui retranche le chiffre d'affaires des personnes morales de droit public on obtient un chiffre d'affaires cumulé de 1,2 milliard d'euros pour 819 entreprises. Si l'on considère que les plus grosses entreprises font partie de notre panel et qu'elles représentent 80% du chiffre d'affaires total du secteur, on peut alors estimer le chiffre d'affaires total du secteur à 1,5 milliard d'euros.

Une autre approche permet d'estimer le chiffre d'affaires total du secteur sur la base des ratios présentés pour 100 euros de billetterie (comme précédemment pour la masse salariale). L'estimation du chiffre d'affaires total des entreprises marchandes de spectacle de variétés atteint alors 1,8 milliard d'euros (800 millions d'euros de billetterie x 2,3 – soit le ratio chiffre d'affaires HT/montant billetterie).

Le chiffre d'affaires du spectacle vivant marchand de musiques actuelles et de variétés en 2012 s'inscrit donc vraisemblablement entre 1,5 et 1,8 milliard d'euros, soit de 29% à 35% du chiffre d'affaires total du spectacle vivant marchand indiqué par l'INSEE pour 2012.

Ce niveau de chiffre d'affaires est comparable à celui que l'INSEE estime pour le secteur de l'enregistrement sonore et l'édition musicale (59.20Z) de 1,1 milliard d'euros en 2011, de la Production de films pour le cinéma (59.11C) de 1,4 milliard d'euros, ou encore de l'édition et diffusion de programmes radio (60.10Z) de 1,3 milliard d'euros. Mais il est aussi comparable au chiffre d'affaires pour 2012 d'entreprises comme Disneyland Paris (1,3 milliard d'euros sur 2012-2013) et l'ensemble de ce secteur marchand du spectacle vivant en France ne représente qu'environ la moitié du chiffre d'affaires du segment « Concert » de Live Nation Entertainment dans le monde soit 2,9 milliards d'euros, ou encore moins de la moitié du chiffre d'affaires (monde) musique enregistrée d'Universal Music Group qui a atteint 3,7 milliards d'euros en 2012.

[37] ESANE (Elaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises) propose chaque année une photographie de la population des unités légales (sociétés, entreprises individuelles, parties d'administrations publiques et certaines associations) ou des nouvelles entreprises composant

le système productif. Elle intègre depuis 2012 (données 2010) des données sur le secteur marchand du spectacle vivant. Les résultats sont téléchargeables ici : <http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/default.asp?page=presentation-stat-annuelle-entreprise.htm>

[38] Le champ marchand du spectacle vivant repose sur l'existence de documents comptables (liasses fiscales, assujettissement ou déclaration aux impôts commerciaux) et la déclaration d'un effectif salarié au 31 décembre de l'année. Certaines catégories juridiques sont exclues

et notamment les administrations et personnes morales de droit public ou encore les associations non employeuses sans activité commerciale.

REMERCIEMENTS

La fourniture d'informations précises sur l'emploi, les charges et produits liés au spectacle vivant demande du temps aux entreprises affiliées au CNV. Qu'elles soient toutes ici remerciées.

Nos remerciements s'adressent aussi, pour leurs contributions et leur participation au groupe de suivi de cette étude à : Jean-Luc BERNARD (FO), Philippe CHAPELON (SNES), Anne-Gaëlle GEFFROY (PRODISS), Gérôme GUIBERT (Université Paris III Sorbonne-Nouvelle), Claire HANNECART (Le Pôle, Pays de la Loire), Aurélie HANNEDOUCHE (SMA), Aude JOLIVEL (DGCA-MCC), François JONQUET

(Le Chabada, SMA), Roxane LAURENT (DEPS-MCC), Philippe METZ (co-administrateur de l'activité ressource du CNV), Michel NADAL (La Fleuriaye, SNSP), Carole PERRAUT (Audiens), Jean PERRIN (président du conseil d'orientation du CNV), Nicolas PIETRZYK (DGCA-MCC), Aline RENET (PRODISS), Malika SEGUINEAU (co-administratrice de l'activité ressource du CNV), Marie-José SALLABER (IRMA), Carole ZAVADSKI (CPNEF-SV).

Enfin, merci à Méлина MOREAU, assistante chargée d'études au CNV de février à août 2014 sans qui ce travail n'aurait pu être réalisé.

CONTACT

Pour toute réaction ou demande de précision, n'hésitez pas à contacter l'équipe du Centre de ressources du CNV :

Sébastien BERTHE

M : sebastien.berthe@cnv.fr
T : 01 56 69 11 36

Séverine MORIN

M : severine.morin@cnv.fr
T : 01 56 69 11 31

Network



Contribution
Investment
Decision
Influence
Responsibility

Synergy
expertise
Brainstorm
Jobs

Smart
Project



WWW.

http

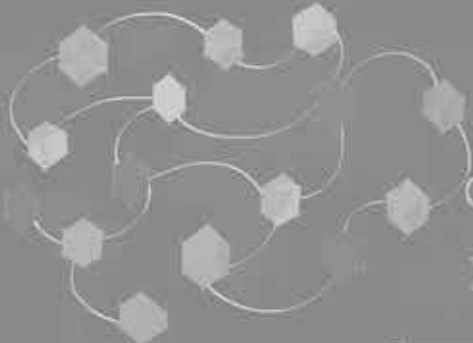
Feedba



Webinar



Investment



Communication



Conference

4 5

idea!

Creative
Thinking

Online

Solution



Best
Team

BUSINESS
STRATEGY

stability
growth

Success

Decision

Mentor

Support

Teamwor

WWW.

Smart
Project

Goal

Jobs

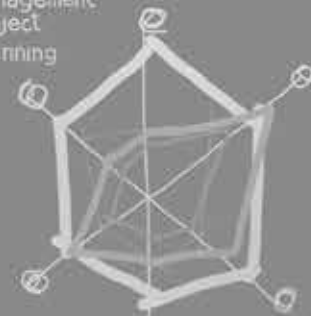
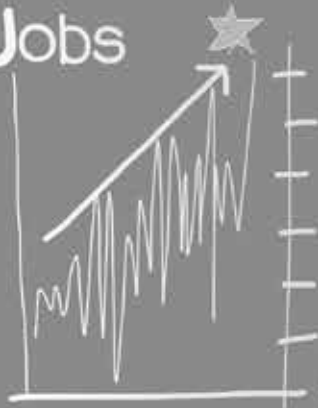
Construction
Management
Project
Planning

Global
Logistics
Workshop
Support

WEBSITE

Solution

Global
Logistics
Workshop
Support



Synergy
expertise
Brainstorm
Jobs

WWW.

Jobs



Jobs

CNV

www.cnv.fr

Planning

https://

Synergy
expertise
Brainstorm
Jobs

growth

Solution

Jobs

Webinar
Online
Conference

Solution

Technology
Innovation

